2009

Une approche culturelle de l'enseignement pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française de l'Ontario

CADRE D'ORIENTATION ET D'INTERVENTION

appuyer chaque élève

Ontario

Table des matières

INTRODUCTION 3

PARTIE 1 : FONDEMENTS 7

Un espace francophone pour se reconnaître, s'affirmer et grandir 9

Un espace d'expression culturelle et d'interaction à créer avec et pour les jeunes 12

Pour une action concertée de la famille, de l'école et de la communauté 14

Une démarche de construction identitaire à stimuler et à accompagner 16

Un univers culturel à connaître, à exploiter et à enrichir 19

Deux points de vue sur la culture : objet et rapport 19

Deux dimensions de la culture : la culture collective et la culture individuelle 20

PARTIE 2 : MODÉLISATION 23

Comment s'approprie-t-on une culture? 24

Comment envisager le processus d'appropriation de la culture dans le contexte de la francophonie ontarienne? 27

Appropriation par l'élève de la culture francophone selon trois modes 29

Appropriation par l'élève de la culture francophone dans trois volets 32

PARTIE 3 : APPROCHE CULTURELLE DE L'ENSEIGNEMENT 37

Enseignements tirés de la recherche et énoncé de principes 38

Promotion du rôle culturel des principaux intervenants 42

Planification de l'intégration des référents culturels dans l'enseignement 43

Promotion d'un leadership culturel partagé 47

Cette publication est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation au www.edu.gov.on.ca.

PARTIE 4 : INTERVENTIONS 51

Interventions curriculaires 52

Intégrer la culture francophone dans le curriculum de l'Ontario 52

Intégrer la culture francophone dans les ressources pédagogiques 54

Interventions pédagogiques 56

Intégrer la culture francophone dans les pratiques pédagogiques et les pratiques d'évaluation 56

Intégrer la culture francophone dans le programme d'animation culturelle et de développement communautaire 58

CONCLUSION 67

ANNEXES 69

Annexe A – Processus dynamique d'appropriation de la culture francophone

A-1 : Figure 70

A-2 : Tableau 71

A-3 Exemples de comportements observables illustrant le processus dynamique d'appropriation de la culture francophone 72

Annexe B – Exemples de stratégies de transmission et d'appropriation de la culture francophone 73

Annexe C – Démarche de sélection de référents culturels pouvant servir d'objets d'études 74

Annexe D – Trois scénarios de situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation 75

BIBLIOGRAPHIE 79

Introduction

Quel est l'objet de ce document?

Le présent document établit le cadre d'orientation et d'intervention des initiatives des écoles de langue française pour l'appropriation de la culture francophone à des fins de réussite scolaire et de construction identitaire. Sa publication par le ministère de l'Éducation s'inscrit dans la foulée de la mise en œuvre de la *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française* (Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004) et contribuera à l'atteinte des résultats escomptés au niveau provincial, soit :

1. **pour les élèves**, la capacité accrue à acquérir les compétences en communication orale afin de maximiser l'apprentissage et la construction identitaire;
2. **pour le personnel scolaire**, la capacité accrue à œuvrer en milieu minoritaire afin d'appuyer les apprentissages scolaires et le développement identitaire de chaque élève;
3. **pour le conseil scolaire**, la capacité accrue à maintenir et à augmenter l'effectif scolaire afin de contribuer à la vitalité des écoles de langue française et de la communauté francophone.

Quelles sont les principales composantes de ce cadre d'orientation et d'intervention?

Ce cadre d'orientation et d'intervention s'articule en quatre parties.

- **Une partie** fondements expose les grands thèmes et les concepts qui sous-tendent le cadre. Ces concepts sont :
  - le concept d'espace francophone au cœur duquel tout se joue en matière d'appropriation et de transmission de la culture francophone dans les écoles de langue française,

- le concept de construction identitaire, évoqué dans la définition qu'en propose l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF), et
- le concept de culture dont la mise en évidence des principaux éléments facilitera la compréhension du modèle d'appropriation de la culture présenté en deuxième partie.

- **Une partie** modélisation permet de représenter et de décrire :
  - le phénomène par lequel une personne s'approprie une culture, et
  - le caractère dynamique et multidimensionnel du processus d'appropriation de la culture francophone tel que peut le vivre la personne dans le contexte de la francophonie ontarienne.

  Cette section du document explique essentiellement comment lire ce modèle et en interpréter la variété des éléments constitutifs avec l'élève en tête.

- **Une partie** approche culturelle de l'enseignement présente quatre éléments devant appuyer la mise en œuvre de cette approche :
  - les enseignements tirés de la recherche et un énoncé de principes,
  - la promotion du rôle culturel des principaux intervenants,
  - la planification de l'intégration des référents culturels dans l'enseignement, et
  - la promotion d'un leadership culturel partagé.

- **Une partie** interventions précise les initiatives à planifier au niveau curriculaire et pédagogique :
  - les interventions relatives au curriculum de l'Ontario et aux ressources pédagogiques servant d'appui à l'enseignement, et
  - les interventions relatives aux pratiques pédagogiques et au programme d'animation culturelle et de développement communautaire.

À qui s'adresse ce document?

Ce document s'adresse d'abord aux conceptrices et concepteurs des programmes-cadres du curriculum de l'Ontario, aux maisons d'édition qui produisent des ressources pédagogiques ainsi qu'à l'ensemble des organismes et des personnes intervenant en éducation ou remplissant une mission culturelle auprès des jeunes.

Il concerne aussi de près le personnel des écoles de langue française et des conseils scolaires, plus particulièrement leur direction, leur personnel enseignant, leurs responsables des programmes d'animation culturelle et de développement communautaire ainsi que leur personnel de soutien et leurs conseillères et conseillers pédagogiques.

Tous ces intervenants sont invités à prendre connaissance de ce cadre d'orientation et d'intervention afin de pouvoir se joindre au dialogue et apporter leur contribution à ce projet. Ils sont en mesure de faire ensemble toute la différence en matière d'appropriation et de transmission de la culture dans les écoles de langue française en Ontario.

PARTIE 1

Fondements

L'avenir de la francophonie ontarienne repose sur l'engagement de tous les membres de cette communauté de mettre en valeur et d'animer l'espace francophone dans une perspective de développement durable, de démocratie, de solidarité et de promotion de la diversité. Les jeunes qui évoluent dans le milieu scolaire, au cœur de cet espace, ont besoin d'y trouver de la stabilité, de la continuité et de la convivialité mais aussi et surtout des contenus culturels qui alimenteront leur curiosité et leur réflexion personnelle tout au long de la vie. Ce que la culture francophone peut leur procurer de mémoire vive en ce XXI^{e} siècle, l'éducation en langue française peut et doit leur en faire prendre conscience, d'autant que cette prise de conscience est à la base de leur construction identitaire.

> « La patrie intérieure inclut tous ceux qui sont humains comme nous. Le sol est celui que l'on définit ensemble. À la limite, ce sol, c'est la planète tout entière. »
>
> *(Benoît Cazabon, 2007, p. 270)*

Le contexte scolaire est idéal pour réaliser cette intention et rallier les familles et la communauté à ce projet. Les jeunes passent à l'école la plus grande partie de leur temps, y construisent leur rapport à la langue, aux autres et au monde, perçoivent bien à travers les médias et en utilisant Internet la complexité des défis planétaires auxquels le monde est confronté, veulent en comprendre les causes, étudier les solutions que propose la société pour y faire face et participer à la résolution de ces défis. C'est un univers culturel que les jeunes recherchent et qu'il appartient à l'école de langue française de leur faire découvrir en français pour accompagner de manière intentionnelle leur construction identitaire et les aider à réussir dans leurs études.

Le XXI^{e} siècle s'est amorcé sur un fond de défis importants pour la francophonie d'ici et d'ailleurs. Certes, le français figure parmi les langues officielles de nombreuses organisations internationales dont l'Organisation des Nations unies (ONU), la Cour internationale de justice (CIJ), l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Comité international olympique (CIO), mais la mondialisation et l'explosion des nouvelles technologies entraînent avec elles des menaces constantes d'anglicisation et d'acculturation qui exigent une réaction de la part des sociétés minoritaires comme la nôtre. Devant l'importance de ces défis, la mobilisation des collectivités francophones est essentielle. Seul État francophone en Amérique du Nord, le Québec a toujours joué un rôle de premier plan, et par sa politique en matière de francophonie canadienne il reconnaît qu'il a une responsabilité particulière à l'égard des francophones de partout au Canada. Cette politique témoigne d'une ouverture et d'une volonté de collaborer avec les communautés francophones et acadiennes du Canada pour « faire de la langue française une " langue de pouvoir ", c'est-à-dire une langue qui est à la fois attrayante, rayonnante et capable de faire du maintien de la diversité culturelle et politique, de la promotion du commerce, du travail et de l'administration publique en français un projet sociopolitique séduisant pour tous, mais surtout pour les jeunes » (Gouvernement du Québec, 2006, p. 4).

Trois grands thèmes sont traités dans cette section pour aider à mieux comprendre les tenants et les aboutissants de l'appropriation et de la transmission de la culture francophone en Ontario dans le contexte scolaire :

- Un espace francophone pour se reconnaître, s'affirmer et grandir
- Une démarche de construction identitaire à stimuler et à accompagner
- Un univers culturel à connaître, à exploiter et à enrichir

Un espace francophone pour se reconnaître, s'affirmer et grandir

Au-delà des institutions, des milieux de vie et des collectivités auxquels il fait penser, l'espace francophone en Ontario est constitué d'un vaste réseau de personnes et de groupes représentatifs de la diversité de la communauté francophone dans toutes les sphères de la vie publique de la province. Grâce à une volonté politique et sociétale qui mobilise l'action de tous les paliers gouvernementaux, de tous les ministères, de tous les organismes, associations et regroupements de citoyens et de tous les francophones, une vision concertée de l'avenir commence à se dessiner pour la francophonie ontarienne, qui influe de façon directe sur l'orientation des initiatives à prendre pour favoriser l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française.

Dans l'esprit de la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (2004) et de la Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive, cette vision doit se réaliser dans un espace d'épanouissement personnel et collectif qui accueille tous ceux et celles qui veulent participer au devenir de la culture francophone en Ontario. Il faut entendre par là l'intention de vouloir préserver la profonde originalité de la culture francophone de la province et assurer le renouvellement de son expression dans le temps et l'espace, en particulier par les apports de populations de langue française de toutes origines que permettent d'envisager les politiques d'immigration actuelles et par l'exploitation du vaste fond de référence culturelle et des nombreux réseaux sociaux, professionnels et culturels de la francophonie.

TÉMOIGNAGE

Lorsque j'étais en 8e année, l'enseignant responsable de l'animation culturelle de mon école m'a demandé de participer à une émission de radio diffusée sur les ondes de la radio communautaire de ma région. Pour l'occasion et avec son aide, j'ai préparé un reportage sur la vie étudiante à mon école. Depuis, je collabore à la programmation régulière de la radio en animant mon émission hebdomadaire. Lors de cette émission, j'invite des élèves de mon école à venir discuter sur les ondes des différents enjeux qui se présentent aux jeunes francophones de ma ville et à venir présenter leurs coups de cœur dans le domaine sportif, artistique, économique et de l'actualité en général. Mon émission connaît beaucoup de succès auprès des jeunes et auprès de la communauté. Grâce à cette tribune, les jeunes de mon école ont une voix qui provoque une réflexion communautaire sur les besoins, les réalisations et les aspirations des jeunes francophones de la région. C'est avec regret que je cède le micro à un autre jeune à la fin de cette saison, puisque je dois quitter ma région pour poursuivre des études universitaires en communication.

Alicia (17 ans), élève d'une école de langue française

Le dynamisme de la communauté francophone de l'Ontario et l'originalité de sa culture sont le fait de son histoire et des histoires individuelles et collectives qui ont façonné cette communauté et cette culture. Les structures qui protègent aujourd'hui la vie citoyenne francophone sont intimement liées à cette histoire et bien ancrées dans la mémoire collective. En témoigne le bref survol présenté à la page suivante.

La francophonie ontarienne mise sur l'ouverture et la diversité pour maintenir et renouveler l'expression de sa culture et participer à l'enrichissement du patrimoine culturel contemporain. Sa réflexion est orientée vers l'action et met l'accent sur les personnes, sur l'identité qu'elles ont en propre, sur leurs valeurs et sur la société à laquelle elles aspirent. Consciente de l'enjeu que représente pour son avenir l'appropriation par les jeunes de sa culture, la communauté francophone de la province entend concentrer son action sur la création de conditions favorables à l'exploitation des formes et des manifestations contemporaines de cette culture dans les écoles de manière à stimuler, chez les élèves, la démarche identitaire qui mène à l'affirmation en passant par l'ouverture et le constat, et par l'expérience de situations réelles.

En bref

Quatre cents ans d'histoire et d'affirmation culturelle

L'origine de la francophonie en Ontario remonte au XVII^e siècle, à l'époque de la Nouvelle France dont l'histoire s'est écrite au contact de divers peuples autochtones qui, par leur contribution, ont permis d'assurer une présence française sur le continent nord-américain.

- 1610 : Samuel de Champlain envoie Étienne Brûlé en reconnaissance vers l'Ouest, avec mission de créer des liens avec les Autochtones et de préparer l'arrivée des Français.
- 1639 : Les Jésuites fondent la mission de Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons.
- 1673 : Construction du fort Frontenac, à l'emplacement actuel de Kingston.
- 1742 : Fondation du premier établissement de peuplement européen en Ontario, L'Assomption (aujourd'hui Windsor).
- 1850 à nos jours : Vagues migratoires successives contribuant au peuplement des régions d'Ottawa, de Prescott-Russell, de Glengarry-Stormont, de Midland-Penetanguishene, d'Essex-Kent, puis, vers 1880, de la région du Nipissing et du bassin de Sudbury, et, au début du XX^e siècle, des régions de Timiskaming, de Cochrane et de Hearst.

Des familles entières, venant surtout du Bas-Canada (le Québec d'aujourd'hui) sont ainsi venues fonder les villes et les villages de l'Ontario français dont le visage s'est par ailleurs transformé au fil du temps avec les apports de populations de langue française provenant de partout dans le monde, entre autres d'Europe, des Antilles, d'Asie et d'Afrique.

Les structures institutionnelles de la francophonie ontarienne

La francophonie ontarienne d'aujourd'hui bénéficie de structures qui protègent la vie citoyenne francophone :

- des écoles de langue française dont elle a la gestion ainsi que des collèges de langue française et des universités bilingues;
- des services en français dans les régions désignées;
- un cadre juridique renouvelé garantissant notamment le droit à l'instruction dans la langue de la minorité en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*;
- la loi sur les langues officielles dont l'article 41 qui enjoint les institutions fédérales à prendre des mesures positives pour soutenir le développement des communautés en situation minoritaire, et l'article 77 (1) qui autorise des recours en justice dans le cas de manquements à cette responsabilité;
- des services de santé à travers la province et un modèle d'établissement de santé unique par son caractère francophone, l'Hôpital Montfort, dont l'extension et la rénovation sont considérées comme le plus grand projet d'infrastructure de l'histoire de la francophonie ontarienne;
- des fédérations, des associations et des groupes d'intérêt qui veillent sur les droits des francophones en œuvrant au développement et à la vitalité de la francophonie dans leur domaine respectif.

Aujourd'hui comme par le passé, la communauté francophone de l'Ontario s'inspire de son expérience historique pour créer, adapter et promouvoir les institutions qui répondent aux besoins des francophones de la province.

Parmi les critères retenus pour orienter le choix des interventions à mener sur le terrain, la créativité et l'innovation sont à privilégier, en particulier pour ce qui concerne l'exploitation des nouvelles technologies, ces dernières ayant profondément transformé la façon de vivre, d'étudier et de se divertir des jeunes en démocratisant l'accès aux contenus culturels, à leur création et à leur partage.

Un espace d'expression culturelle et d'interaction à créer avec et pour les jeunes

Les jeunes d'aujourd'hui privilégient les nouveaux médias pour se retrouver, accéder à des contenus culturels des plus divers et les partager. Leurs pratiques médiatiques, notamment l'usage d'Internet pour communiquer avec des amis ou se positionner dans un réseau social ou culturel, reflètent leur fort besoin de socialisation entre eux et d'une communication autour des réalités qu'ils partagent : activités, projets, goûts et intérêts communs, vie affective et sentimentale.

Coup d'œil sur...

Les activités de socialisation les plus prisées des jeunes

Le clavardage (ou bavardage en ligne). Activité permettant l'échange instantané de messages textuels entre internautes. Les jeunes clavardent essentiellement avec leurs amis au sujet des expériences qu'ils partagent hors ligne et selon un langage qui leur est propre. L'espace numérique ne remplace pas l'espace physique mais le prolonge plutôt en permettant de rester en contact étroit avec ses amis.

Le réseautage social. Activité qui consiste à entretenir son réseau social et à l'élargir de manière à pouvoir notamment se présenter à d'autres, partager des expériences communes, faire connaître ses réalisations, explorer ou s'informer.

Les jeux sur ordinateur (p. ex., jeu de rôle, jeu d'action). Activité de loisir particulièrement prisée des garçons permettant de s'immerger dans des mondes virtuels avec le soutien d'une communauté de joueurs qui partagent la même passion.

La téléphonie mobile fait aussi une entrée massive dans la vie des jeunes canadiens qui découvrent avec elle les mêmes possibilités d'échanges instantanés avec leurs amis et leurs proches.

Les jeunes reconnaissent tôt, au contact de leur entourage et à l'école, les avantages de savoir se servir des technologies de l'information et de la communication (TIC). Puis très vite, ils apprennent à les exploiter par eux-mêmes durant leur temps libre. Ils sont alors en pleine quête d'autonomie, de reconnaissance sociale et d'identité et sont parfaitement conscients du fait que ces apprentissages leur permettront de satisfaire leurs besoins de communication et d'information. Pourquoi en viennent-ils à compter sur eux-mêmes plutôt que sur l'aide de leurs parents ou de l'école pour faire ces apprentissages? Le constat qui suit apporte un éclairage sur cette question.

Un constat

Le rapport au numérique : un décalage entre les jeunes, leurs parents et l'école

Interrogés sur leurs compétences numériques, la plupart des jeunes se disent autodidactes et ne comptent pas sur l'école pour développer ces compétences. De fait, les usages d'Internet à l'école sont assez restreints : la réglementation les concernant est contraignante et beaucoup d'élèves trouvent médiocre la performance de cet équipement comparée à celle de l'équipement qu'ils utilisent à la maison. L'expérimentation d'Internet et du multimédia se fait donc surtout chez soi, plutôt à l'écart des parents qui, rapidement dépassés par les compétences de leurs jeunes, discutent assez rarement avec eux de leurs activités sur le Web.

La facilité déconcertante avec laquelle beaucoup de jeunes se familiarisent avec les ordinateurs et les appareils électroniques indique bien que ces apprentissages ne leur posent pas problème. Il appartient aux parents et à l'école de langue française qui ont à cœur le cheminement culturel des jeunes de ne pas se laisser distancer. En effet, l'accès et l'échange faciles de contenus culturels via Internet servent dans une large mesure la construction des références culturelles des jeunes et la prédominance de la culture américaine et de l'anglais sur Internet comme partout ailleurs place les jeunes qui évoluent en milieu minoritaire dans une situation de grande vulnérabilité culturelle.

Pour ne pas être rapidement déphasés par rapport aux jeunes et pouvoir assumer auprès d'eux leur rôle respectif d'éducateurs tout au long de leur cheminement culturel, la famille et l'école doivent développer les compétences technologiques et relationnelles qui sont devenues nécessaires dans le monde d'aujourd'hui. La connaissance des pratiques médiatiques des jeunes, des apprentissages qu'elles impliquent et du rôle que les TIC jouent dans leur socialisation constitue un grand

pas vers la compréhension des jeunes et des manifestations de la culture jeune, par exemple de la façon qu'ils ont de s'exprimer, de communiquer, d'interagir ou de s'organiser.

Cette compréhension est indispensable à l'établissement d'un dialogue constructif avec eux concernant, entre autres, leurs usages des TIC, les risques que comportent certaines pratiques médiatiques et la gestion de ces risques, incluant leur présence sur Internet. Elle devrait aussi inspirer la recherche de solutions technologiques à des problématiques clés en éducation comme motiver l'apprentissage ou inciter les élèves à être les propres acteurs de leurs apprentissages. Elle est enfin essentielle à la création d'un espace commun d'expression culturelle et d'interaction francophone que tous les élèves des écoles de langue française de l'Ontario pourront s'approprier dans la mesure où tous seront invités à le faire vivre, où qu'ils résident dans la province.

Pour une action concertée de la famille, de l'école et de la communauté

Plus que jamais, l'école doit collaborer avec la famille pour dispenser une éducation technique et éthique de l'utilisation d'Internet et des nouvelles technologies informatiques. Pour les écoles de langue française, une approche culturelle de l'enseignement de ces technologies s'avère d'autant plus importante que le cyberespace est un véhicule culturel sans frontières et sans discernement. Il faut sensibiliser les jeunes internautes à l'influence que le cyberespace exerce sur leur propre identité, les accompagner dans la recherche des sites représentant la francophonie d'ici et d'ailleurs et leur fournir des occasions et les moyens de créer et de diffuser de nouveaux référents culturels francophones. La diversité sociale et des expressions culturelles existantes dans la francophonie ontarienne fournissent matière à ces apprentissages et au renouvellement de la culture francophone d'ici.

La famille est le noyau de base de l'identité de l'élève. Les parents, les grands-parents et tous les autres membres du noyau familial ont un rôle essentiel à jouer pour accompagner l'enfant dans sa quête identitaire. En exposant leur enfant à la culture francophone et en saisissant toutes les occasions qui se présentent pour discuter avec lui de son cheminement culturel, de son rapport à la langue française et de ses choix culturels, ils participent véritablement à la réalisation du mandat de l'école. Ce dialogue constructif entre l'enfant et les membres de sa famille s'établit dès la petite enfance et se poursuit tout au long de la vie.

L'école de langue française tient pour sa part un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de conditions favorables à l'épanouissement de la culture francophone et à la construction identitaire des élèves. Investie de son mandat qui est d'une part d'éduquer les élèves et d'autre part de transmettre la langue française et la culture francophone, l'école est au centre de l'espace francophone des jeunes qui la fréquentent. Les savoirs intégrés dans les différents programmes-cadres sont les points d'ancrage de la culture francophone pluraliste et contemporaine et constituent à ce titre des objets d'études incontournables. La valorisation de la culture francophone dans la pratique pédagogique quotidienne met l'élève en contact direct avec cette culture, ce qui en favorise l'appropriation.

L'école fait aussi le pont entre la famille et la communauté pour occasionner des rencontres, diversifier les expériences d'apprentissage des élèves et les exposer aux contenus culturels les plus porteurs de sens de manière à ce qu'ils trouvent dans leur vie l'ensemble des éléments dont ils ont besoin pour construire leur identité. Les partenaires communautaires sont des acteurs clés dans la vie culturelle des élèves en leur fournissant à l'école et à l'extérieur de l'école des occasions de s'exprimer et d'exercer leur créativité autrement, de s'engager et d'agir dans les principaux lieux de vie de la francophonie ontarienne ou encore de développer en français des compétences et des habitudes de travail reconnues dans différents secteurs d'activité.

Ainsi, l'action des parents et des partenaires communautaires – qui reflète la diversité dans la vie des jeunes et de l'école de langue française – va de pair avec l'action de l'école et des élèves dans la vie de la communauté et des familles. Cette dynamique est essentielle au développement d'un espace francophone propice à la construction identitaire des élèves et à la coexistence harmonieuse de la culture collective et de la culture individuelle de chacun dont on parlera plus loin (voir Un univers culturel à connaître, à exploiter et à enrichir, p. 19).

Une démarche de construction identitaire à stimuler et à accompagner

L'énergie collective que la communauté francophone de l'Ontario déploie depuis toujours pour assurer son avenir vient de membres qui ont su se construire une identité forte et se mobiliser pour veiller aux intérêts communs de leur communauté linguistique et culturelle. Consciente de l'influence massive qu'exercent la langue et la culture de la majorité sur ses jeunes, la francophonie ontarienne prend plus que jamais au sérieux de modifier le cours des choses.

Le ministère de l'Éducation se fonde sur les travaux de l'Association canadienne d'éducation en langue française (ACELF) concernant la construction identitaire pour animer le dialogue sur l'orientation des interventions pour l'appropriation de la culture dans les écoles de langue française. À cet égard, la lecture du *Cadre d'orientation en construction identitaire* de l'ACELF (2006), qui donne des précisions sur chaque élément de la définition qui suit, est incontournable car elle permet de parler un langage commun et de progresser dans la recherche de solutions aux défis que pose la construction identitaire en milieu minoritaire.

Définition de la construction identitaire

« La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement naturel où elle évolue. »

(ACELF, 2006, p.12)

Unique à chaque être, la construction identitaire subit la forte influence des contextes sociaux et de l'environnement naturel dans lesquels évolue une personne. Il s'agit d'un processus dynamique, qui résulte du rapport de symbiose ou de réciprocité entre une personne et son milieu de vie et lui permet de se définir et de se reconnaître en fonction de ce milieu. Dans une société ouverte sur le monde, nombre de personnes se réclament d'une identité multiple qui révèle dans bien des cas leurs pratiques sociales et langagières. Ainsi influencé par son milieu familial, scolaire ou social, l'élève pourra par exemple se dire francophone, bilingue, bilingue franco-dominant, bilingue anglo-dominant, francophile et anglophone.

L'identité et l'engagement identitaire ne s'imposent pas. L'école de langue française ne peut ni évaluer, ni imposer une identité aux élèves. En revanche, elle peut agir sur les conditions qui favorisent une construction identitaire solide, notamment en présentant aux élèves les éléments d'une langue et d'une culture qui inspirent aujourd'hui comme par le passé la création dans tous les domaines d'activités et tous les coins du monde.

TÉMOIGNAGE

Lorsque je fréquentais l'école secondaire, je ne voulais pas dire que j'étais francophone. En dehors de l'école, les activités avec mes amis se passaient la plupart du temps en anglais. Mes parents et mes enseignantes et enseignants m'ont toujours dit qu'il fallait que je sois fier d'être francophone. Maintenant, je suis à l'université. C'est très intéressant de rencontrer des jeunes de partout et d'être en contact avec différentes cultures. Ces rencontres me font réfléchir sur ma propre culture. C'est au contact des autres que je prends conscience de mon identité; une identité façonnée à même l'histoire de ma famille, des expériences vécues au sein de ma communauté, à l'école élémentaire comme à l'école secondaire. Petit à petit, je prends conscience que je suis l'héritier d'une culture francophone riche, que j'ai un rôle essentiel à jouer pour participer à son épanouissement en tant que citoyen et futur médecin. Peu à peu, je sens une réelle fierté de m'afficher comme francophone.

Mathieu (21 ans), étudiant en médecine

Les défis de taille auxquels l'éducation en langue française est confrontée ne l'ont jamais détournée de son mandat. Bien au contraire, ils continuent de la motiver sous l'impulsion des nombreux acteurs et partenaires qui en défendent la cause.

En bref

Défi permanent et nouvelle réalité

L'assimilation. Ce défi est permanent pour tous les responsables en éducation en langue française qui connaissent bien les facteurs qui la favorisent et leurs effets dévastateurs, notamment :

- la forte mobilité et l'urbanisation croissante de la population qui contribuent en particulier à l'effritement des communautés à forte concentration francophone et qui accentuent la marginalisation de la population francophone minoritaire;
- une mondialisation caractérisée par une forte tendance à l'uniformisation linguistique et culturelle au profit de l'anglais et de la culture américaine qui marginalisent l'expression d'autres modes de pensée et qui affectent la démarche identitaire des jeunes.

La revitalisation de la communauté francophone par l'immigration. Cette nouvelle réalité donne matière à de grandes espérances mais nécessite aussi une réflexion de fond entamée ici concernant en particulier la façon d'accueillir, selon une approche interculturelle féconde, les apports des nouveaux arrivants de langue française.

« L'individu qui aime sa langue et qui se sent fier de son identité résistera plus facilement à l'assimilation et voudra que sa culture rayonne autour de lui. On protège ce que l'on aime. »

(Cormier, 2005, p. 12)

L'identité résulte de la fusion de la langue et de la culture. Comme chacun sait, la langue est le véhicule principal de la culture et les études révèlent que l'identité est le résultat de la socialisation langagière et culturelle. À ce propos, il convient de citer Dalley (2007) qui souligne que puisque la construction identitaire est un travail relationnel, il incombe au personnel enseignant d'assurer que les relations entre l'enseignante ou l'enseignant et l'élève ne portent pas atteinte à la sécurité linguistique de ce dernier. En d'autres termes précise Dalley, l'élève doit se savoir valorisé en tant qu'usager de la langue française, et ce, quelle qu'elle soit. Orale, écrite ou signée, la langue permet d'expliquer le monde et de le comprendre, de connaître les différentes cultures qui le composent et de se reconnaître dans un espace d'action : elle est donc au cœur du processus de construction identitaire. Pour la communauté francophone de l'Ontario, la langue française est le lieu autour duquel se construisent l'appartenance et l'identité.

Par ailleurs, une équipe de recherche de l'Université d'Ottawa (Herry, Maltais et Mougeot, 2008) démontre très clairement le lien qui existe entre l'enseignement efficace de la lecture, de l'écriture et de la communication orale et le développement positif du concept de soi. Les résultats de cette recherche menée pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario confirment l'importance de déployer toutes les ressources de l'école de langue française en matière de formation langagière et d'apprentissage du français pour favoriser la construction identitaire des élèves.

Dans le contexte de la mondialisation dans lequel évolue la communauté francophone de l'Ontario, l'école de langue française doit aussi encourager le plurilinguisme de manière à ce que l'attachement au français coexiste bien avec l'écoute et la prise en compte des besoins de la personne culturellement différente du fait de sa langue d'origine ou de son origine ethnique. Croire que les traditions et les pratiques de sa propre culture, y compris la pratique de sa langue, sont supérieures à celles des autres relève de l'ethnocentrisme. En valorisant l'apprentissage et l'utilisation, dans des contextes appropriés, de l'anglais et des autres langues d'origine des francophones de l'Ontario, l'école de langue française peut aider à bâtir une solidarité qui se concrétise dans la communication ainsi que l'écoute et l'expression de la diversité dans un contexte multiculturel.

Un univers culturel à connaître, à exploiter et à enrichir

La culture est un univers beaucoup trop vaste et trop complexe pour être défini en quelques mots. Toutefois, bien qu'il existe plusieurs définitions, le Ministère retient, aux fins du présent document, la définition qu'en fait l'UNESCO dans sa Déclaration officielle sur la diversité culturelle de 2001 :
« [...] la culture doit être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qui englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »
(Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2004, p. 49).

Deux points de vue sur la culture : objet et rapport

Denis Simard (2002, p. 5) propose d'envisager la culture comme objet et rapport.

Elle est *objet* en ce sens qu'on peut la définir comme un ensemble de connaissances, d'œuvres, de symboles, d'événements, d'institutions et d'outils créés par une société

au cours des ans, afin de mieux comprendre le monde et de se mieux comprendre comme faisant partie de ce monde.

La culture est aussi *rapport* dans le sens d'interactions (entre ses composantes et une personne et entre les personnes qui participent à cette culture) qui naissent de l'appropriation sélective et progressive des manifestations, des systèmes de valeurs, des croyances, des traditions et des pratiques sociales qui caractérisent cette culture. La personne construit son identité à travers ces interactions.

Ainsi, la culture est en perpétuelle évolution et se construit, au fil du temps, à même les interactions qui surviennent entre ceux et celles qui s'approprient cette culture. Plus une communauté est ouverte et donne libre cours aux interactions entre ses membres de générations, d'origines ou de religions différentes, plus la culture que se donne cette communauté est riche, diversifiée et porteuse d'avenir.

Deux dimensions de la culture : la culture collective et la culture individuelle

La culture constitue l'ensemble des caractéristiques d'une société ou d'un groupe social. Elle peut également être attribuée à une personne. C'est pourquoi il convient de distinguer culture collective et culture individuelle.

La culture francophone d'ici présente des caractéristiques distinctes, à la fois dynamiques et évolutives, issues de l'histoire de la communauté francophone de l'Ontario et reconnues implicitement ou explicitement par ses membres. Elle est fondée sur un ensemble de valeurs, de croyances, de traditions, de façons de faire et de vivre ensemble qui évoluent au rythme de ceux et celles qui la font vivre. C'est la *culture collective*. Cette culture francophone de l'Ontario prend sa source dans l'histoire du Canada français et s'inscrit dans le contexte de la francophonie canadienne, dont la vitalité repose sur l'apport des francophones du Québec, de l'Acadie et de l'ensemble des provinces et territoires. Bien que française d'origine et façonnée historiquement par les valeurs judéo-chrétiennes et la tradition catholique, la culture francophone actuelle est foncièrement pluraliste en Ontario et participe en ce sens pleinement à la francophonie canadienne et mondiale.

L'intégration de la culture collective à l'école de langue française a besoin d'être planifiée de façon globale et stratégique pour mettre à profit et faire valoir par l'entremise d'un vaste éventail d'activités les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être

devant favoriser la transmission de la culture francophone et son appropriation par les élèves. Toutefois, le bagage culturel des élèves n'est pas identique. Chacun de ces bagages contient une histoire personnelle qui a été modelée par des événements, l'influence de la famille, des amis, du quartier ou l'origine ethnique. Pour l'élève, ce bagage constitue son univers familier. C'est sa *culture individuelle*. C'est à partir de cette culture que l'élève accède aux connaissances qui lui sont nécessaires pour appréhender le monde qui l'entoure. Il est donc essentiel d'en tenir compte en classe où tout commence par ce que l'on sait pour aller vers ce que l'on ne sait pas. C'est ainsi que la culture collective peut s'enrichir de la culture individuelle de chacun.

« Ma culture n'est pas une chose fixe et à l'extérieur de moi, mais intérieure et liée à mon voyage et à mes rencontres, mes échanges, mes rapports avec le monde. »

(Dalpé, J. M., 1999, p. 245)

TÉMOIGNAGE

En tant qu'élève de l'école secondaire de langue française, je représente les jeunes au sein du comité de langue française de ma ville. À l'ordre du jour de la dernière réunion, nous devions nous entendre pour sélectionner une personnalité francophone qui agirait comme porte-parole de la campagne de promotion de la francophonie. J'étais la seule personne du comité à m'opposer au choix d'un chanteur country très populaire qui a fait sa marque partout au pays. J'ai dû céder au choix de la majorité. De retour à l'école, en me voyant contrariée, mon enseignante m'a expliqué que la musique country et particulièrement celle du chanteur originaire de notre ville faisait partie de la culture collective. Depuis toujours cette musique fait partie des mœurs de notre communauté. Je me suis rappelé que lors des fêtes communautaires et familiales qui ont agrémenté mon enfance, la musique country était toujours présente. Même si je ne suis pas une adepte de cette musique et qu'elle ne fait pas partie de ma culture individuelle, je comprends qu'elle soit un référent important de la culture francophone de ma communauté. Cette réflexion m'a permis de mieux accepter le choix du chanteur comme porte-parole de notre campagne de promotion de la francophonie et je me suis même surprise à écouter, avec un certain plaisir, son dernier album.

Élyse (16 ans), élève d'une école de langue française

PARTIE 2

Modélisation

La grande mobilité de la population et la forte immigration que connaît l'Ontario actuellement font que toutes les écoles de la province accueillent des élèves ayant des bagages linguistiques et culturels contrastés. Établir dans ce contexte les paramètres de la culture collective de la francophonie ontarienne et transmettre cette culture aux élèves qui fréquentent les écoles de langue française devient de plus en plus complexe. Un des défis majeurs à surmonter pour l'école et les éducateurs est celui de l'insécurité culturelle et linguistique de certains élèves qui, pour des raisons diverses, ne savent pas comment se situer dans cet environnement, voire même se demandent ce qu'ils y font. L'établissement des paramètres susmentionnés et du climat positif et sécurisant qui aidera à sortir ces élèves de l'impasse passent par la compréhension du phénomène par lequel la personne s'approprie une culture.

La présentation qui suit vise à fournir une représentation simplifiée de ce phénomène de manière à pouvoir ensuite appréhender le processus d'appropriation de la culture francophone tel qu'il peut se réaliser dans le temps et l'espace, avec tout son dynamisme, dans toutes ses dimensions et dans le respect des cultures et des parcours de chaque personne qui participe à l'épanouissement de cette culture.

Une modélisation en deux phases est proposée pour cette présentation. Elle répondra à deux questions :

- Comment s'approprie-t-on une culture?
- Comment envisager le processus d'appropriation de la culture dans le contexte de la francophonie ontarienne?

Comment s'approprie-t-on une culture?

L'appropriation d'une culture a lieu lorsqu'un individu peut se reconnaître dans cette culture et a le sentiment d'y être affilié. On parle de *référents culturels* pour désigner l'ensemble des éléments et des attributs qui caractérisent une culture collective et de *repères culturels* pour désigner les caractéristiques d'une culture qu'une personne adoptera pour définir sa propre culture individuelle et affirmer son identité. Pour s'approprier une culture, une personne, consciemment ou non, relie les repères culturels définissant son identité aux référents culturels de la culture à laquelle elle est exposée, ici la culture francophone. L'appropriation de la culture collective opère lorsque la personne est en mesure d'identifier les référents de cette culture et, se reconnaissant dans certains de ces référents, les fait siens. Ces nouveaux repères culturels dont la personne se pourvoit pour sa propre culture lui donnent le pouvoir d'agir sur les référents correspondants de la culture collective et donc de participer au renouveau de celle-ci.

La figure 1 ci-après met en présence tous les concepts abordés dans la première partie du document et met clairement en évidence les relations qu'entretiennent ces concepts, ce qui permet de rendre compte des interactions mutuelles constantes de la culture individuelle et de la culture collective dans la vie de la personne.

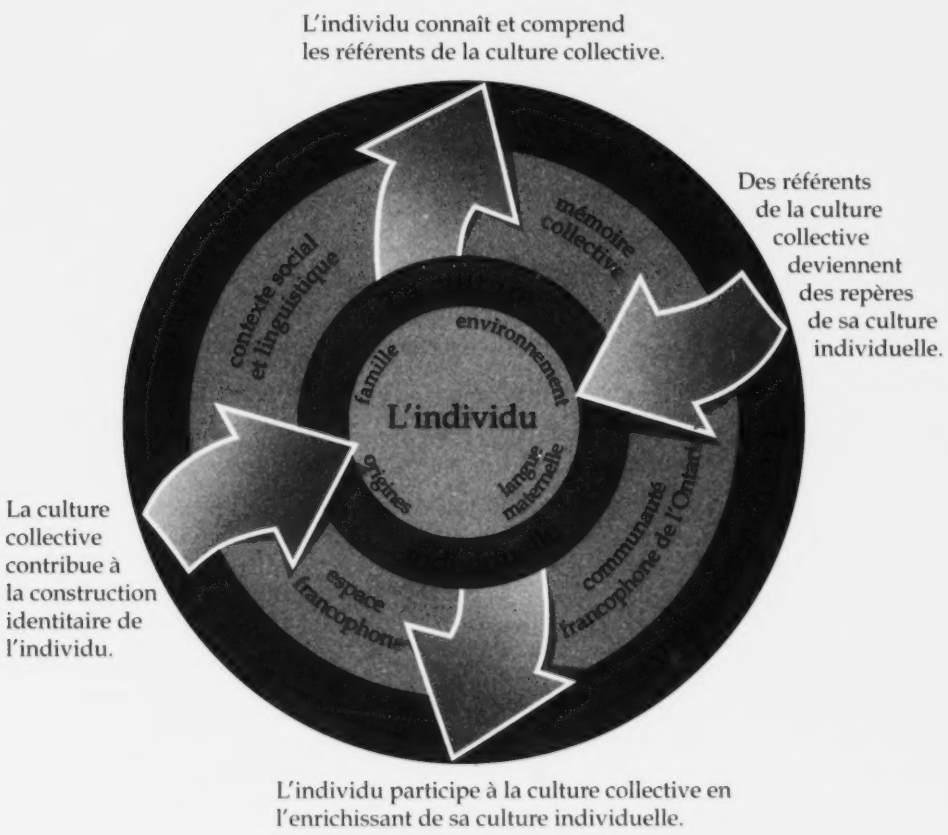

Figure 1 : Appropriation de la culture

L'école de langue française de l'Ontario a la responsabilité d'engager l'élève dans sa construction identitaire en l'accompagnant dans un processus dynamique d'appropriation de la culture francophone. La section qui suit vise à mettre davantage au clair ce processus.

TÉMOIGNAGE

Lorsque je suis arrivé au Canada, à l'âge de 13 ans, j'ai connu un choc à tous les niveaux. En provenance du Kinshasa, j'ai dû m'acclimater, entre autres, aux hivers canadiens. Mais le plus grand choc fut d'ordre culturel. D'abord, j'ai mis quelques années à comprendre la langue. Le français parlé dans mon pays d'origine est très différent d'ici. Pour arriver à comprendre mes amis et mes enseignantes et enseignants et à me faire comprendre d'eux, j'ai dû m'adapter à un nouveau vocabulaire, à de nouvelles structures langagières et à des expressions typiquement ontariennes. Quand j'étais petit, j'aimais bien faire du théâtre. Mes parents m'avaient inscrit à des ateliers de théâtre au centre culturel français de Kinshasa. C'est là que j'ai été initié aux techniques de théâtre traditionnel de mon pays. L'année dernière, j'ai participé au festival Théâtre Action. J'ai eu l'occasion de partager mes connaissances en théâtre avec d'autres participantes et participants de partout en province. Ensemble, nous avons créé un spectacle théâtral dans lequel le conte traditionnel de l'Ontario français était présenté avec une saveur africaine. Les spectateurs ont applaudi chaudement notre présentation. J'en étais très fier.

Mwanba (17 ans), élève d'une école de langue française

Comment envisager le processus d'appropriation de la culture dans le contexte de la francophonie ontarienne?

L'appropriation d'une culture est un processus dynamique qui se décline en trois modes : la prise de conscience, la prise de position et la prise en charge (Paiement, 2007). Ces trois modes sous lesquels se présente l'appropriation de la culture peuvent être associés à trois types de savoirs qui se trouvent être intégrés dans tous les programmes-cadres du curriculum de l'Ontario :

- Les **savoirs** proprement dits, soit l'ensemble des connaissances acquises essentiellement par l'étude, l'observation, l'expérimentation et la recherche, témoignent de la **prise de conscience** (p. ex., connaissance de faits historiques, de personnalités, d'éléments représentatifs du patrimoine et de la diversité de la francophonie).

- Les **savoir-faire**, soit la manifestation d'habiletés à réussir dans des domaines variés, notamment dans ses relations avec les autres, sa vie sociale et ses activités quotidiennes, témoignent de la **prise de position** (p. ex., habileté à expliquer ses choix en matière de culture, à exprimer ses opinions en tant que francophone, à accueillir les différences culturelles).

- Les **savoir-être**, soit la manifestation de soi telle qu'elle s'impose à soi-même et aux autres dans ses façons de s'exprimer et d'interagir de même que dans ses désirs, ses choix, ses actions ou encore ses réalisations, témoignent de la **prise en charge** (p. ex., capacité à faire des choix qui respectent ses convictions en matière de culture, manifestation d'un souci constant d'améliorer son utilisation de la langue française, manifestation de sa fierté d'être francophone).

Le contexte culturel de la francophonie ontarienne étant caractérisé par la diversité, l'expérience culturelle de chaque personne s'inscrit bien souvent dans un rapport à ce qui est autre, soit dans le rapport d'altérité. On distingue trois volets à travers lesquels se révèle ce rapport pour l'individu : le volet culturel, le volet interculturel et le volet transculturel (Lussier, 2006, p. 8).

- Le volet culturel rend compte de l'interaction entre l'histoire personnelle de chaque individu et le monde qui l'entoure.
- Le volet interculturel rend compte de la réalité interculturelle dans laquelle chaque individu évolue et fait état de l'interaction entre son histoire personnelle et cette réalité.

- Le volet transculturel rend compte du potentiel de renouveau culturel que représente pour la culture collective francophone la mise en pratique par chaque individu d'une compétence interculturelle assumée, caractérisée par une ouverture à l'altérité qui imprime son mouvement à la construction identitaire de chacun. Il fait apparaître la résolution de la communauté francophone de la province de souscrire à la réalisation d'un projet de société auquel tous ses membres pourront adhérer dans la mesure où les apports culturels des uns et des autres à la culture collective francophone seront valorisés.

La figure 2 illustre le dynamisme de ce processus d'appropriation de la culture francophone. Une représentation plus élaborée de cette figure ainsi qu'un tableau explicatif et des exemples de comportements observables le décrivent et l'illustrent dans le détail à l'annexe A.

Figure 2 : Processus dynamique d'appropriation de la culture francophone, inspiré de Lussier, 2007a

TÉMOIGNAGE

Lors du carnaval d'hiver de notre ville, il est habituel de servir le traditionnel souper de fèves au lard. Nous sommes trois élèves de l'école secondaire de langue française, membres du comité d'organisation des festivités, qui veulent revitaliser cette activité qui diminue de popularité d'année en année. Nous avons donc décidé d'offrir à la population un menu élaboré de plats traditionnels de fèves et de haricots en provenance des pays francophones d'origine des membres de la communauté. Nous avons demandé aux gens de préparer différents plats de fèves et de haricots selon leur tradition. Ainsi, les participantes et participants ont eu la chance de déguster, entre autres, un *tajine aux haricots* du Maghreb, un *foul moudammas* du Liban, un *cassoulet* de France, un *samsas aux haricots* du Burkina Faso et, comme pièce de résistance, évidemment, les fameuses *fèves au lard* du Canada français. Suite à cette expérience gastronomique qui a connu un franc succès, un chef de la région a créé une recette spéciale de fèves en y intégrant les meilleurs éléments des différents plats présentés au souper du carnaval. Il lui a donné le nom de notre ville. Le traditionnel souper de fèves au lard du carnaval d'hiver ne sera plus jamais le même.

Julie (16 ans), Yasmine et Joël (17 ans), élèves d'une école de langue française

Le dynamisme du processus vient de ce qu'il illustre une démarche personnelle vécue différemment d'une personne à l'autre. Les modes d'appropriation de la culture ne sont ni linéaires ni à sens unique. La dimension affective servira parfois d'amorce pour s'approprier la culture, alors que dans d'autres circonstances, ce sera la dimension cognitive. Chaque personne peut s'engager dans ce processus par la porte d'entrée qui lui convient; par exemple, la prise de position ou la prise en charge peuvent précéder l'étape de la prise de conscience. L'environnement social, l'histoire familiale, les expériences sont des exemples de facteurs pouvant influencer l'approche d'une personne pour s'approprier les éléments de la culture.

Appropriation par l'élève de la culture francophone selon trois modes

Chaque élève va vivre le processus d'appropriation de la culture francophone à travers la prise de conscience, la prise de position et la prise en charge qui caractérisent l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Les brèves

descriptions qui suivent illustrent ce qui se passe, comment ça se passe et ce qui résulte de ces expériences dans chaque cas.

- **Prise de conscience / savoirs**

  L'élève est exposé aux référents culturels caractérisant la culture francophone en Ontario et à ceux d'autres cultures, ce qui lui fait prendre conscience du monde qui l'entoure. Les vastes connaissances ou savoirs liés à la culture se retrouvent dans tous les domaines d'activités, donnant à la prise de conscience de multiples chances de se réaliser. Pour les élèves, l'acquisition des savoirs se concrétise au moyen d'expériences d'apprentissage significatives, de rencontres et de participations à des événements porteurs de sens. Ces expériences peuvent être vécues en direct, par exemple lors de discussions de groupes et d'événements de tout ordre, et par l'entremise des technologies de l'information et de la communication (TIC) qui donnent aussi lieu à des échanges mettant l'élève en contact avec les référents culturels de la francophonie d'ici et d'ailleurs.

  La prise de conscience des référents culturels des autres cultures a lieu dans un esprit d'ouverture et de curiosité. Elle permet de dépasser les clichés associés à l'expression d'une culture (p. ex., stéréotypes, artefacts, aspects folkloriques) pour en retenir plutôt son essence.

Mise au point de...

Denise Lussier sur les savoirs

Denise Lussier (2007a, p. 6, adaptation) explique qu'il convient d'aborder les savoirs selon les dimensions humaniste, sociologique et anthropologique.

La **dimension humaniste** fait ressortir l'être humain et son épanouissement par le biais de ses projets, ses buts, ses réalisations et ses aspirations. Ces savoirs du passé et du présent constituent la mémoire collective d'un peuple. Ils se traduisent généralement en connaissances relatives à l'histoire, à la géographie, aux arts, à la littérature, aux sciences et aux technologies.

Par le biais des diverses organisations ou regroupements, la **dimension sociologique** met en relief l'interaction entre les êtres humains. Les savoirs liés à la culture se rapportent ici aux modes de communication entre les humains, aux valeurs, aux croyances et aux attitudes qui les rassemblent. Ils se traduisent généralement en connaissances dans le domaine des langues, des moyens de communication, des phénomènes sociaux et des religions.

La **dimension anthropologique** se penche sur les façons de faire et d'être qui caractérisent un peuple. Les savoirs liés à la culture s'y traduisent par des connaissances sur les modes de vie, la vie courante, les habitudes et les coutumes, les normes et les symboles qui la définissent.

- **Prise de position / savoir-faire**
  L'élève utilise, dans ses interactions avec les autres, les habiletés sociales et relationnelles appropriées à divers contextes et situations de communication, que la communication soit directe ou assistée par des TIC. Dans ses comportements verbaux ou non verbaux, ses savoir-faire ou habiletés lui permettent de s'ajuster, de s'adapter, de négocier et de s'affirmer. Tout ceci nécessite de sa part l'adoption d'attitudes positives envers la langue française et sa culture individuelle, et d'attitudes respectueuses envers la culture collective.

  La prise de position face aux référents culturels des autres cultures exige des comportements qui favorisent l'harmonie, le dialogue et la rencontre de l'autre avec ses ressemblances et ses différences. Grâce à ses savoir-faire, l'élève contribue au développement d'une culture collective francophone pluraliste qui respecte les identités particulières.

- **Prise en charge / savoir-être**
  L'élève se définit par ses choix de vie, ses réalisations et ses aspirations. Il ou elle confirme ses propres repères culturels et s'investit dans le développement de la culture collective francophone. Cette affirmation identitaire influe directement sur sa façon d'être ou sur ses attitudes dans divers contextes et situations de communication, que celle-ci soit directe ou assistée par des TIC.

  La prise en charge, dans la perspective d'une culture collective pluraliste et diversifiée, se traduit par la contribution de l'élève à la création d'une culture renouvelée grâce à son savoir-être avec les personnes de culture perçue comme différente de la sienne. Cette prise en charge de la part de l'élève témoigne d'un leadership émergent qui lui permet de construire, avec les autres, un nouveau « savoir-être ensemble ».

Appropriation par l'élève de la culture francophone dans trois volets

Au cours de ses interactions dans les volets culturel, interculturel et transculturel, l'élève va développer un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes très diverses. Les descriptions qui suivent illustrent la façon dont ces compétences vont se manifester chez l'élève dans ces trois volets.

- **Volet culturel**

  L'interaction entre l'histoire personnelle de l'élève et le monde qui l'entoure a pour effet de pousser l'élève à recourir à un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes qui favorisent :

  - **la connaissance de soi et de son identité culturelle.**
    L'élève se situe par rapport à ses origines et se reconnaît dans ses actions et ses choix quotidiens. Sa connaissance des référents culturels de la culture collective francophone éveille son intérêt et sa curiosité. L'élève se définit par ses croyances, ses valeurs, ses aspirations et ses façons de percevoir, de penser et de s'exprimer relativement au monde qui l'entoure.
  - **le développement de relations individuelles et de relations de groupe.**
    L'élève interagit de façon appropriée avec les autres en se servant de la langue française pour exprimer sa pensée, ses sentiments et sa position dans diverses situations ou contextes. L'élève adopte des normes de conduite imprégnées des valeurs et des croyances caractéristiques des personnes et des groupes avec lesquels il ou elle interagit dans l'espace francophone.
  - **l'engagement face à la culture francophone de l'Ontario et l'affirmation de son identité.**
    D'une part, l'élève participe volontairement à l'épanouissement de la culture francophone de sa communauté en collaborant à la transformation progressive des manières collectives de voir, de sentir, de percevoir, de penser, de s'exprimer et de réagir. D'autre part, l'élève intègre des référents culturels caractéristiques de la communauté francophone de l'Ontario et en fait des repères pour sa culture individuelle. Il ou elle s'exprime avec fierté à travers son choix d'activités et défend ses convictions, ses droits et ses positions face au monde qui l'entoure.

- **Volet interculturel**

  L'interaction entre l'histoire personnelle de l'élève et la réalité interculturelle dans laquelle il ou elle évolue exige de sa part un esprit ouvert et l'abandon de ses préjugés en faveur du dialogue avec l'autre. Pour entrer véritablement en contact avec l'autre, l'élève va dépasser ses propres perceptions et représentations pour chercher à comprendre celles de l'autre. Ce dialogue va donner lieu à la prise de conscience des différences, des similitudes culturelles et des points de rencontre entre les diverses cultures qui s'expriment dans son entourage.

> « La compétence interculturelle est un savoir-être qui se traduit par l'habileté à interagir efficacement avec des gens de cultures différentes de la nôtre. »
>
> *(Lussier, 2007b, p. 4)*

Cette interaction pousse l'élève à recourir à un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes qui favorisent :

- **la connaissance des autres cultures.**

  L'élève démontre une curiosité envers les cultures perçues comme différentes de la sienne. Il ou elle cherche à comprendre les modes de vie, les croyances, les réalisations, les us et coutumes, les traditions, les institutions, les normes, les valeurs, les mœurs et les aspirations à travers lesquels s'expriment ces autres cultures.

- **le développement de relations individuelles et de relations de groupe avec les personnes des autres cultures.**

  L'élève recherche les contacts et les échanges avec des camarades représentant les différentes cultures qui se côtoient dans la classe, à l'école et dans la communauté régionale, provinciale, pancanadienne ou mondiale. Il ou elle adopte les comportements verbaux et non-verbaux adéquats pour interagir avec eux.

- **le respect des valeurs des autres cultures et l'appropriation critique et sélective d'éléments de ces cultures.**

  L'élève adopte des attitudes d'ouverture aux autres, respecte leurs valeurs et valorise la diversité. Il ou elle sait reconnaître et apprécier l'apport des autres cultures à la sienne et à celle de sa collectivité. Il ou elle enrichit sa culture en s'appropriant de nouveaux référents inspirés d'autres cultures, tout en conservant les repères essentiels de son identité.

- **Volet transculturel**
  L'interaction entre l'histoire personnelle de l'élève et la réalité interculturelle à laquelle il ou elle est exposé, conjuguée à sa volonté de participer avec les autres au renouveau de la culture collective francophone est source de construction identitaire riche pour l'élève.

> « La compétence transculturelle se définit par l'intégration et le respect des valeurs de l'Autre découlant de la coexistence de divers groupes ethniques et de cultures en présence dans une même société ou dans des sociétés distinctes tout en prônant l'enrichissement identitaire de chacune des cultures en contact. »
>
> *(Lussier, 2007b)*

Cette interaction pousse l'élève à recourir à un ensemble de connaissances, d'habiletés et d'attitudes qui favorisent :

- **la connaissance approfondie de sa culture et des autres cultures avec l'intention de construire une culture collective francophone pluraliste et renouvelée.**
  L'élève recherche et valorise des interactions harmonieuses avec les personnes et les groupes de cultures perçues comme différentes de la sienne. S'intéressant dans un esprit d'ouverture aux expressions culturelles autres que les siennes, il ou elle reconnaît les fondements des autres cultures, en dégage les similitudes et les différences avec la sienne – par exemple en ce qui a trait à la conception de la beauté, à la notion de modestie, au respect de l'autorité dans les rapports entre individus, au caractère sacré de la nature – et fait la promotion de leurs aspects les plus enrichissants pour la culture collective francophone.
- **les échanges interculturels et le recours à une médiation culturelle.**
  L'élève facilite les échanges culturels harmonieux. Ses habiletés sociales l'aident à agir comme médiateur culturel pour désamorcer des situations interculturelles délicates et à proposer des solutions et des ajustements pour construire avec les autres un nouveau « savoir-être ensemble ».
- **la construction de nouvelles représentations culturelles communes.**
  L'élève reconnaît qu'il y a des similitudes entre les cultures et qu'elles transcendent souvent les différences. Il ou elle valorise les échanges qui donnent lieu à un enrichissement culturel permanent et participe à une culture collective francophone qui s'appuie sur des valeurs universelles auxquelles tous les membres de la communauté peuvent adhérer.

Pour collaborer à l'épanouissement de la culture collective francophone en Ontario, l'élève s'engage dans un processus d'appropriation de cette culture, tant dans le volet culturel que dans les volets interculturel et transculturel. Il ou elle conserve et affirme son identité construite à partir de son histoire personnelle et de ses interactions avec le monde qui l'entoure et avec les autres cultures composant la francophonie en Ontario, dans le contexte d'une francophonie régionale, provinciale, pancanadienne et mondiale. L'élève s'affirme donc en participant avec les autres au développement d'une culture pluraliste et renouvelée. C'est au contact des autres cultures que l'élève enrichit sa culture individuelle et la culture collective.

La figure 3 situe les volets culturel, interculturel et transculturel du processus d'appropriation de la culture francophone en Ontario dans le contexte d'une francophonie régionale, provinciale, pancanadienne et mondiale.

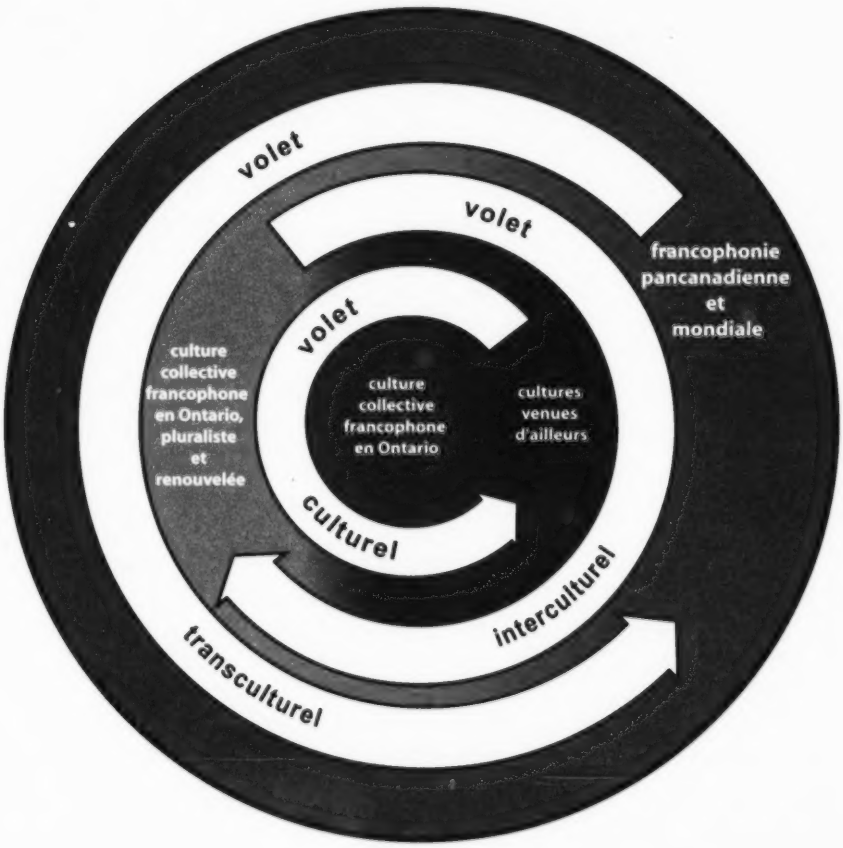

Figure 3 : Les volets du processus d'appropriation de la culture francophone

PARTIE 3

Approche culturelle de l'enseignement

Plusieurs facteurs contribuent à donner du crédit à la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement dans les écoles de langue française de l'Ontario. Les structures sont en place de même que les équipes chargées de les animer. L'école de langue française est un lieu de présence et d'affirmation francophone en Ontario, ce qui lui confère une vocation culturelle présumant un aménagement du contact entre la culture francophone et les élèves sur la durée de leurs études. La médiatisation de la culture par Internet a démocratisé la pratique culturelle, élargissant d'autant les possibilités de rencontres et d'expériences culturelles pouvant être offertes aux élèves en français. Enfin, mettre la préoccupation culturelle au centre de la démarche pédagogique pour favoriser la construction identitaire et la réussite scolaire tombe sous le sens dans le contexte où est dispensée l'éducation en langue française en Ontario.

Cette troisième partie présente quatre éléments devant appuyer la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement dans les écoles de langue française :

- Enseignements tirés de la recherche et énoncé de principes
- Promotion du rôle culturel des principaux intervenants
- Planification de l'intégration des référents culturels dans l'enseignement
- Promotion d'un leadership culturel partagé

Enseignements tirés de la recherche et énoncé de principes

De grands courants pédagogiques ont fait évoluer ces dix dernières années la conception de l'éducation en langue française au Canada de même que la conception de l'élève qui évolue en milieu minoritaire. Les théories suivantes en sont des représentantes et ont en partie inspiré l'approche culturelle de l'enseignement préconisée dans le présent document.

La pédagogie de la participation et de l'autonomie et ***la pédagogie de la conscientisation et de l'engagement***[1]. Ces théories placent l'élève au cœur de son apprentissage. L'enseignement vise à le ou la conscientiser à ses besoins fondamentaux d'autonomie, de compétence et d'appartenance. « La recherche démontre que les personnes qui sont socialisées dans des contextes favorisant le développement de ces trois besoins essentiels ont tendance à être mieux adaptées à leur environnement et plus déterminées dans leurs comportements. » (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2004, p. 38)

L'élève prend conscience de ces trois besoins en cherchant en lui-même les motivations qui le poussent à apprendre et à agir. Il ou elle reconnaît ainsi être le premier responsable de son apprentissage. La conscience des réalités de son groupe culturel et la compréhension des enjeux de la francophonie l'aident à mieux se situer dans cette francophonie, à prendre position et à se prendre en charge. Le dialogue est privilégié pour permettre à l'élève d'approfondir sa compréhension de la situation culturelle et linguistique de la communauté francophone de l'Ontario et du Canada. En confrontant ses perceptions de la réalité à celles des autres et en recherchant en lui-même les clés de sa motivation, l'élève se donne les moyens de s'approprier en toute conscience et liberté les référents de la culture francophone. Son engagement linguistique et culturel devient ainsi un choix personnel et intériorisé.

1. Dans un article portant sur la pédagogie actualisante, Landry (2002) expose brièvement les huit volets de cette pédagogie, parmi lesquels il distingue la pédagogie de la participation et de l'autonomie et la pédagogie de la conscientisation et de l'engagement.

> « [La] prise de conscience critique de la situation minoritaire des francophones au Canada doit être vécue dans un climat de dialogue et de confiance. Les élèves devraient avoir des occasions de discuter ouvertement de ce grand thème, d'exprimer leurs idées et leurs émotions face à leur propre situation, l'objectif étant de leur faire prendre conscience de leurs responsabilités personnelles et sociales et de favoriser l'autodétermination de leur comportement langagier et de l'affirmation identitaire. »
>
> *(Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2004, p. 40)*

La pédagogie culturelle*[2], *une application de la théorie. À la lumière des recherches sur la pédagogie actualisante, des travaux de l'ACELF sur la construction identitaire (voir Partie 1 : Fondements) et d'une recherche-action inédite menée à titre de projet pilote entre 2003 et 2008, une pédagogie adaptée au milieu minoritaire se précise en Ontario. Le projet de la pédagogie culturelle, élaboré par une équipe de pédagogues francophones de l'Ontario, vise à développer les compétences et à renforcer l'engagement du personnel enseignant et de la direction des écoles de langue française pour assurer la vitalité de la langue française et de la culture francophone. Ce projet issu d'expériences pratiques d'actualisation des visées de la Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario (2004) s'appuie sur des fondements théoriques[3] et propose des stratégies permettant à l'enseignante ou l'enseignant d'accompagner et de favoriser la construction identitaire de ses élèves, en créant un environnement pédagogique propice à l'actualisation linguistique et culturelle, à la compétence langagière et à la responsabilisation.

La formation en leadership qu'offre la pédagogie culturelle permet aux participantes et participants, à partir du questionnement, de la réflexion et du dialogue authentique, de prendre conscience de leurs valeurs profondes et de l'influence que l'adulte exerce sur le développement culturel de chaque élève. Misant sur la communication orale et le dialogue, le projet est axé sur une conception de la réussite des élèves impliquant la construction des savoirs et la construction identitaire : on amène l'élève à comprendre le monde dans lequel il ou elle évolue et à donner un sens culturel à ses nouveaux savoirs par le biais du regard critique qu'il ou elle porte sur ses expériences

2. Le projet de la pédagogie culturelle est issu d'un partenariat formé entre l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO) et le Centre canadien de leadership en évaluation (CLÉ) avec l'appui financier du ministère de l'Éducation de l'Ontario et de Patrimoine canadien.

3. Les fondements de la pédagogie culturelle sont présentés sur le site de la pédagogie culturelle au www.pedagogieculturelle.ca.

d'apprentissage. L'élève est ainsi interpellé face à son engagement et à sa construction identitaire qui se manifestent à travers une démarche évolutive dont le dynamisme se traduit par une prise de conscience, une prise de position et une prise en charge.

> « Le projet de la pédagogie culturelle s'appuie sur la thèse de l'effet Pygmalion de Rosenthal et Jacobson (1968) selon laquelle les perceptions, préconceptions et dispositions d'une personne, en l'occurrence un pédagogue, envers une autre personne, soit un élève, peuvent contribuer à ce que les préjugés de l'un finissent par être intériorisés, adoptés et manifestés par l'autre. La réussite scolaire des élèves est donc influencée par la perception du personnel enseignant quant à leur capacité de réussir. Cette thèse est transposée dans la pédagogie culturelle sur le plan de la construction identitaire. Ici, l'épanouissement linguistique et culturel des élèves serait affecté par chaque parole et chaque geste dans un effet papillon où l'instant d'un simple battement d'ailes peut se répercuter plus largement et indéfiniment sur l'environnement. »
>
> *(Boudreau, 2009, p. 35)*[4]

La pédagogie culturelle s'appuie sur des fondements théoriques (voir note 3, p. 39) qui orientent l'enseignante ou l'enseignant dans la gestion d'un contexte où règne un climat de confiance et d'accueil, et où les élèves sont encouragés à faire preuve d'authenticité dans leur réflexion, leur dialogue et leur agir. Les principes de l'approche culturelle de l'enseignement énoncés à la page suivante s'inspirent entre autres des fondements de la pédagogie culturelle.

La différenciation pédagogique[5]. Plus qu'une simple approche, la différenciation pédagogique constitue une philosophie axée sur l'adaptation de l'environnement scolaire aux caractéristiques hétérogènes des élèves. Les pratiques pédagogiques sont adaptées pour répondre aux besoins, aux capacités, aux différences culturelles et aux intérêts des élèves. Tel que déjà mentionné, le processus d'appropriation de la culture est une démarche personnelle, vécue différemment d'une personne à l'autre et les modes d'appropriation de la culture ne sont ni linéaires ni à sens unique (voir la partie 2 : Modélisation). La différentiation pédagogique permet d'ajuster les stratégies d'enseignement en fonction de la culture individuelle de chaque élève, des niveaux de préparation, des champs d'intérêt et des préférences des élèves en matière d'apprentissage.

4. Dans cet article, Véronique Boudreau fait l'historique du projet de la pédagogie culturelle mené par Lise Paiement et présente un résumé des activités de l'équipe.

5. Une trousse d'information sur la différenciation pédagogique (Ministère de l'Éducation, 2007) est disponible sur le site Web du Ministère au www.edu.gov.on.ca.

Principes d'une approche culturelle de l'enseignement

1. **La construction identitaire est une démarche personnelle résultant d'un choix libre et réfléchi.** L'école peut agir sur certaines conditions régissant la construction identitaire, mais non sur la construction identitaire même.
2. **L'école s'appuie sur le curriculum pour transmettre la culture.** La culture francophone se transmet à travers l'enseignement de toutes les matières du curriculum de l'Ontario, de la maternelle à la 12e année.
3. **L'appropriation par l'élève de la culture se réalise à travers un processus.** L'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être par l'élève, qui témoigne de la prise de conscience, de la prise de position et de la prise en charge dans les volets culturel, interculturel et transculturel, concrétise ce processus.
4. **Quel que soit son bagage linguistique, l'élève est valorisé dans son identité et sa culture.** Le français de l'élève et sa connaissance d'autres langues sont l'expression de son identité culturelle et doivent être accueillis et reconnus comme tels.
5. **Le dialogue soutient la construction identitaire de l'élève.** L'élève construit surtout ses savoirs à travers l'interaction sociale, c'est-à-dire avec et par les autres. Le dialogue authentique doit donc être au cœur de toutes les démarches d'enseignement et d'apprentissage.
6. **L'héritage culturel est à revisiter avec le regard du présent et la perspective de l'avenir.** La francophonie ontarienne arrime son passé au présent pour définir ses aspirations d'avenir sur le plan régional, provincial, pancanadien et mondial.
7. **L'affirmation du leadership culturel des intervenants stimule la démarche de construction identitaire de chaque élève.** Conscients de leur rôle de modèle, de passeur et de médiateur culturels, les intervenants en assument les responsabilités.
8. **L'engagement de l'élève est motivé par des modèles culturels forts.** L'élève s'approprie la culture par imitation. Le personnel de l'école, les pairs, les membres de la famille ou de la communauté (p. ex., artistes, sportifs, hommes ou femmes d'affaires, scientifiques) figurent parmi les modèles culturels les plus authentiques.
9. **La diversité culturelle est source de développement et d'enrichissement pour la culture collective francophone en Ontario.** Les apports des groupes culturels représentés dans la communauté francophone contribuent au renouveau de la culture collective, lui assurant sa place dans la francophonie canadienne et mondiale.
10. **La mobilisation de la famille, de l'école et de la communauté est essentielle à la transmission et à l'appropriation de la culture.** La préoccupation culturelle est l'affaire de tous et implique une participation concertée de la famille, de l'école et de la communauté et l'établissement de liens communautaires solides et durables.

Promotion du rôle culturel des principaux intervenants

Toutes les personnes qui évoluent dans l'entourage de l'élève exercent une certaine influence sur son cheminement culturel. Les équipes chargées d'animer et de rythmer l'enseignement et la vie culturelle de l'école de langue française ont à cet égard une responsabilité importante à assumer, celle d'établir entre les professionnels qu'ils sont et les élèves une dynamique relationnelle constructive fondée sur la confiance et le respect mutuel. Sur le plan culturel, ces personnes, et plus spécialement le personnel enseignant, ont un triple rôle à jouer auprès des élèves, celui de modèle culturel, de passeur culturel et de médiateur culturel.

- Chaque intervenante ou intervenant agit comme **modèle culturel** par sa façon d'être, d'interagir et de faire, par son attachement aux valeurs humaines et sociales défendues dans la francophonie, notamment l'ouverture, le respect, la fierté, le sens d'appartenance, la solidarité et l'engagement, par son désir de vivre des expériences culturelles en français et par son intérêt pour la langue française et la culture francophone.

- Chaque intervenante ou intervenant agit comme **passeur culturel** en faisant connaître l'histoire des savoirs culturels, notamment en amenant l'élève à réfléchir à la façon dont ces savoirs se sont imposés au fil du temps, à l'éclairage qu'ils apportent sur le monde et en quoi ils ont contribué et contribuent encore à la résolution de problèmes. Chaque savoir prend ainsi, dans la vie de l'élève, toute sa charge culturelle, sa signification et sa pertinence.

- Chaque intervenante ou intervenant agit aussi comme **médiateur culturel** dès lors qu'il fait le pont entre la culture individuelle de l'élève et la culture collective et aide l'élève à passer ce pont. Connaissant les pratiques et le vécu culturels de l'élève, par exemple son goût pour un courant musical, ses lectures, ses émissions de télévision préférées ou toute autre activité porteuse de culture, l'adulte peut partir de cet univers familier de l'élève pour l'intéresser à d'autres dimensions de la culture collective (des stratégies pédagogiques favorisant la transmission et l'appropriation de la culture francophone sont fournies à l'annexe B). L'enseignante ou l'enseignant peut en tout temps exposer l'élève à des référents de la culture collective francophone qui le ou la touchent et qui ont le potentiel de devenir de nouveaux repères culturels pour l'élève.

Planification de l'intégration des référents culturels dans l'enseignement

L'objectif de l'approche culturelle de l'enseignement est de mettre l'élève en contact avec la culture francophone tout au long de ses études en greffant des pratiques d'animation culturelle et des contenus culturels signifiants à l'enseignement de toutes les matières du curriculum de l'Ontario pour charger de sens les apprentissages qui se font en classe et stimuler la démarche identitaire de chaque élève. Ainsi, l'école doit s'efforcer de susciter des échanges et la réflexion sur les différences linguistiques et culturelles, sur des sujets associés à des concepts comme l'héritage et le patrimoine culturel, les effets de l'immigration et de la globalisation de même que la question de la diversité.

Intégrer la culture francophone dans l'enseignement des différentes matières permet d'ancrer les apprentissages dans une réalité perceptible pour les élèves. Les programmes-cadres, par la nature et la dynamique de leurs composantes, fournissent de multiples possibilités de traitement des savoirs et des savoir-faire qui constituent autant de portes d'entrée sur la culture. Des référents culturels de la culture francophone d'ici et d'ailleurs peuvent être proposés aux élèves comme objets d'études dans toutes les matières du curriculum pour soutenir les apprentissages prescrits. L'enseignement de ces référents culturels selon des pratiques pédagogiques efficaces comme la communication partagée aide l'élève à mieux comprendre son environnement naturel et social, immédiat ou lointain, à mieux se situer dans cet environnement et à valoriser le capital linguistique, culturel et cognitif rassemblé dans la classe.

Les référents culturels peuvent être sélectionnés à même l'univers familier de l'élève et refléter des aspects de la communauté francophone régionale, provinciale, pancanadienne ou mondiale. Ils peuvent aussi être puisés dans l'actualité, provenir de l'observation de la vie courante, de la recherche historique ou de l'expérimentation scientifique. Tel que mentionné plus haut, il existe des référents culturels francophones dans tous les domaines d'activités. Ensemble, ils animent la mémoire collective de la communauté et rendent compte de ses modes de communication, de ses valeurs, de ses croyances, de ses modes de vie, de ses coutumes et des symboles auxquels elle est attachée.

Les critères suivants sont proposés pour faire une sélection judicieuse des référents culturels pouvant servir d'objets d'études dans le cadre de l'enseignement des

différentes matières du curriculum : représentativité du référent culturel, réponse à un problème, et imaginaire et créativité (Gouvernement du Québec, 2003, p. 17).

- **Représentativité du référent culturel**
  Il est avantageux de miser sur des référents culturels provenant de diverses communautés ethnoculturelles, qui offrent des possibilités d'exploitation et de réinvestissement dans de multiples domaines d'apprentissage et d'expérience de vie. L'enseignante ou l'enseignant peut être tenté d'exploiter un objet qui est omniprésent dans la culture de consommation comme un jeu sur ordinateur, une chanteuse vedette ou une tenue vestimentaire à la mode. Toutefois, la valeur culturelle d'un tel objet n'est sûre que s'il est représentatif d'une époque, d'un courant de pensée ou d'un mouvement d'influence qui a traversé le temps et imprégné la mémoire collective. Tel serait le cas d'une musicienne ou d'un musicien populaire qui a marqué toute son époque en devenant la représentante ou le représentant naturel d'un style de musique qui a influencé les créatrices et créateurs qui l'ont succédé. Un tel référent culturel peut faire l'objet d'études plus approfondies selon différentes perspectives, et ses possibilités d'exploitation transcendent les matières et les années d'études.

- **Réponse à un problème**
  L'étude du référent culturel sélectionné doit solliciter des habiletés intellectuelles complexes. Cette étude doit déclencher un questionnement, par exemple : quelle est la raison de l'existence de cet objet ou de ce mode de pensée, de cette convention ou de cette institution dans la perspective de la francophonie ontarienne, pancanadienne et mondiale? De cette façon, les élèves découvrent que certains référents culturels constituent une réponse à des problèmes auxquels les individus ou les sociétés ont eu à faire face à diverses époques. Par exemple, l'étude des services de garde à travers différentes époques et selon différentes perspectives les amènera à constater qu'il s'agit toujours de répondre à un même problème de fond, tantôt d'ordre organisationnel des familles, tantôt d'ordre économique ou culturel. Reconnaissant les sources de ce problème, ils seront en mesure d'apprécier que l'offre de services de garde dans les écoles de langue française répond à des besoins précis de la communauté francophone de l'Ontario, en particulier le besoin de donner un meilleur départ aux plus jeunes à l'école de langue française, d'assurer le développement de leurs compétences langagières par le contact avec d'autres dans un contexte francophone et de favoriser le recrutement des élèves des écoles de langue française.

- **Imaginaire et créativité**
  Les réalisations qui témoignent de l'imaginaire et de la créativité des individus et des sociétés constituent des référents importants dans toutes les cultures. Bien que l'imaginaire et la créativité soient l'apanage de toutes les disciplines, certaines matières scolaires comme l'éducation artistique et le français se prêtent mieux que d'autres à l'exploitation de ce genre de référents. En effet, toute création, invention ou innovation a la propriété de servir de miroir à la société et de révéler des référents culturels forts. L'étude des référents culturels permet aux élèves de développer leur sens critique et leur sens esthétique. Ceux qui présentent le plus d'intérêt renferment des éléments de contenu disciplinaire et des traces socioculturelles que les élèves perçoivent facilement comme des œuvres artistiques, des découvertes scientifiques, des innovations technologiques, des créations architecturales, vestimentaires ou culinaires. Les accomplissements de personnes ou de groupes de personnes qui ont surmonté des défis personnels ou collectifs de grande envergure comme la réalisation d'un projet de longue haleine, la mise en valeur d'un quartier ou l'établissement d'une entreprise, sont aussi des référents culturels forts.

Outre le secteur des arts qui regorge de référents culturels pouvant servir d'objets d'études, il y a d'autres domaines d'activité comme les mathématiques, les sciences et les technologies dans lequel la personne s'investit aujourd'hui comme par le passé pour apporter réponse à des besoins reliés, de près ou de loin, à sa survie et à sa compréhension du monde. Beaucoup de référents culturels sont gravés dans ces aventures humaines comme en témoignent les textes qui les relatent. Les structures et les réalisations des sociétés sont autant de référents qui caractérisent la culture d'un peuple. Au fil de son apprentissage des codes linguistiques, l'élève découvre les clés de l'expression de sa culture.

La culture est le produit de l'ingéniosité et de l'esprit humains. Elle se construit au fil du temps à partir des choix individuels et collectifs. Il serait présomptueux de tenter de dresser une liste de référents culturels incontournables sans tomber dans des excès d'élitisme. Imposer l'étude de référents culturels particuliers serait comme mettre la culture sous vide, la figer et contribuer à sa disparition. L'approche culturelle de l'enseignement va dans le sens de la démocratisation de la culture. Dans cet esprit, le respect de la démarche et des critères de sélection des référents culturels suggérés ici aideront le personnel enseignant à faire des

choix qui reflèteront la culture des élèves, de la communauté et de l'ensemble de la francophonie. Pour l'appuyer davantage dans cette tâche, le ministère de l'Éducation propose des ressources complémentaires, dont un continuum de référents culturels de la francophonie, élaboré par matière de la maternelle à la 12e année.

La figure 4 présentée ci-dessous illustre sommairement, en tenant compte de ces trois critères, la démarche de sélection de référents culturels pouvant servir d'objets d'études. (Pour une présentation plus détaillée de cette démarche, voir l'annexe C.)

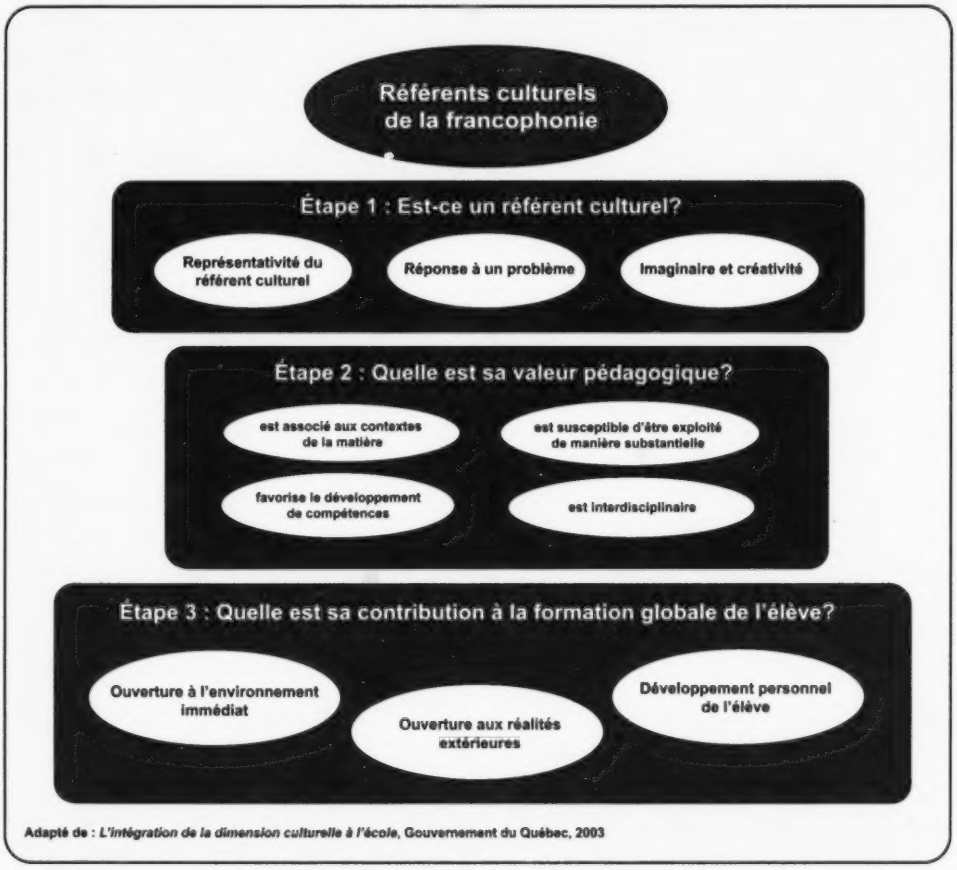

Figure 4 : Démarche de sélection de référents culturels pouvant servir d'objets d'études

Promotion d'un leadership culturel partagé

L'avenir de la francophonie ontarienne repose entre les mains de très nombreux acteurs, notamment des familles, des institutions, des organismes, des entreprises et des pouvoirs publics et surtout des francophones eux-mêmes qui œuvrent dans toutes les sphères de la société dont l'éducation, la santé, la justice, les arts et la culture, les sciences et les technologies, les sports et les loisirs, les affaires et le commerce. L'école de langue française doit pouvoir compter sur tous ces acteurs pour réaliser avec eux et avec les jeunes cette vision d'une culture francophone riche et vivante, diversifiée et ouverte sur le monde. Un leadership culturel partagé, soutenu de façon collective et assumé par chaque individu là où il se trouve, constitue le seul moyen de transmettre cette culture francophone en Ontario, de la faire vivre et d'assurer son renouvellement dans le long terme. Un leadership partagé garantit que la vision de l'école est clairement énoncée, partagée, comprise et mise en œuvre par tous. Voici les principales caractéristiques de ce leadership.

- **Leadership partagé**
  Dans le domaine de la culture, la vision traditionnelle du leadership qui comprend habituellement les notions de hiérarchie et d'autorité n'est pas appropriée. Il convient plutôt de parler d'un leadership partagé qui est exercé par quiconque contribue à la culture en train de se faire. Le leadership culturel peut venir de n'importe où, de l'intérieur comme de l'extérieur de l'école. Il est assumé par toute personne (p. ex., personnel scolaire, élève, parent, membre de la communauté) agissant avec d'autres pour solutionner des problèmes, organiser des événements culturels, promouvoir la langue, susciter des dialogues, pour ainsi faire vivre la culture.

- **Leadership axé sur le dialogue authentique**
  Remettre en question les pratiques culturelles exige de la part de tous les intervenants une grande ouverture au dialogue et une volonté partagée de se concerter. Ces attitudes sont à la base du leadership culturel. Lorsqu'il est question de culture, le dialogue authentique est souvent délicat puisqu'il s'agit de parler de soi, de défendre ses convictions et ses valeurs, bref, d'affirmer ouvertement son identité. Un leadership axé sur le dialogue authentique encourage une réflexion individuelle et collective qui se traduit en pratiques appropriées pour œuvrer en milieu minoritaire. Le dialogue authentique exige une écoute active caractérisée par une ouverture à l'autre et un accueil de la différence de l'autre. C'est de cette parole partagée et de cette vérité que se nourrit le véritable leadership culturel.

- **Leadership et appropriation de la langue française**
  S'employer à parfaire sa connaissance de la langue française est un des principaux traits du leadership culturel. La langue, en particulier la langue parlée, permet d'exercer ce leadership au sein d'un groupe et d'entretenir avec les autres des relations harmonieuses. Il revient à tous et à chacun de s'approprier la langue française, d'en explorer les richesses et les possibilités infinies pour pouvoir exprimer la culture francophone d'ici et s'affirmer individuellement et collectivement aux yeux du monde.

- **Leadership et climat de confiance**
  Ce climat est nécessaire pour permettre à chaque individu d'apporter sa contribution à l'édification de la culture collective. Les représentations multiples de la culture doivent pouvoir se confronter mais dans une dynamique de création de nouvelles représentations. En d'autres mots, la culture francophone n'est pas l'apanage d'un groupe particulier et elle n'est pas limitée à des styles ou à des territoires particuliers. Au contraire, elle appartient à ceux et celles qui participent d'une manière ou d'une autre à son épanouissement, sans égard notamment aux différences, aux frontières, aux origines, aux styles, aux âges ou aux accents. C'est dans un esprit d'équité, de dignité et de respect qu'elle prendra les styles et les couleurs de ceux et celles qui la font. C'est de cette diversité que peut jaillir une culture riche et forte, ouverte sur le monde, accueillante et épanouie.

La mise en place d'un programme global de formation qui favoriserait l'émergence d'un leadership culturel au sein des écoles devrait être considérée par l'ensemble des organismes de formation. Les programmes de formation devraient inclure les éléments constituant les fondements du leadership culturel, y compris la connaissance du contexte de la francophonie ontarienne, les composantes du processus d'appropriation de la culture francophone et les principes d'une approche culturelle de l'enseignement. La formation en leadership culturel devrait également tenir compte du profil d'enseignement et de leadership pour le personnel des écoles de langue française de l'Ontario[6] ainsi que du Cadre de leadership appuyant la Stratégie ontarienne en matière de leadership[7].

6. Le ministère de l'Éducation prévoit publier un guide d'appui présentant le profil d'enseignement et de leadership à promouvoir pour le personnel des écoles de langue française de l'Ontario.

7. Le Cadre de leadership commun établit l'ensemble des compétences et des pratiques essentielles pour les directions et directions adjointes et les agentes et agents de supervision des écoles. Pour plus de détails, consulter le site Web du Ministère au www.edu.gov.on.ca.

L'apprentissage du leadership culturel devrait faire partie de la formation initiale, de la formation en cours d'emploi et du programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNPE) et du personnel chevronné. Le personnel des écoles devrait pouvoir compter sur la communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) pour parfaire sa formation en leadership culturel et mettre en action ses compétences. Enfin, chacun et chacune devrait apprendre à se fixer des objectifs personnels pour approfondir ses capacités de leader culturel et pouvoir assumer le plus efficacement possible son rôle de modèle, de passeur et de médiateur culturel.

PARTIE 4

Interventions

La constitution d'une structure d'interventions est nécessaire pour donner consistance à l'approche culturelle de l'enseignement et l'inscrire dans la longue durée et dans la continuité d'action. C'est de cette structure dont il est question dans cette quatrième partie du document et à partir de laquelle pourra être organisée l'intégration de la culture à tous les domaines de l'éducation en langue française en Ontario : de l'élaboration des programmes-cadres et des ressources pédagogiques en passant par l'application de pratiques pédagogiques et d'évaluation éprouvées et la mise en œuvre d'un programme élargi d'animation culturelle et de développement communautaire.

La présentation qui suit donne une vue d'ensemble de la structure d'interventions à deux niveaux devant favoriser l'application de l'approche culturelle de l'enseignement dans les écoles de langue française de l'Ontario :

- Interventions curriculaires
- Interventions pédagogiques

Interventions curriculaires

Comme leur nom l'indique, ces interventions sont liées au curriculum. Elles mettent l'accent sur la dimension culturelle du curriculum de langue française de la province en soulignant d'une part le caractère particulier des attentes à satisfaire dans l'esprit d'une approche culturelle de l'enseignement, et d'autre part les normes de conception des ressources pédagogiques devant appuyer l'enseignement du curriculum de langue française.

Intégrer la culture francophone dans le curriculum de l'Ontario

La Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française révise régulièrement, selon un cycle préétabli, les programmes-cadres du curriculum de l'Ontario de la maternelle à la 12^{e} année. Les personnes chargées de cette tâche sont appelées à faire apparaître davantage dans tous les programmes-cadres la dimension culturelle des savoirs et des savoir-faire qui y sont décrits à l'aide des éléments ci-après, et à promouvoir ainsi l'approche culturelle de l'enseignement.

- **Attentes génériques mettant en avant la spécificité culturelle de l'enseignement et de l'apprentissage dans les écoles de langue française**
  Les deux attentes suivantes sont présentes dans l'introduction de tous les programmes-cadres de la maternelle à la 12^{e} année :
  - L'élève utilise sa connaissance de la langue française et sa capacité de communiquer oralement en français pour interpréter de l'information, exprimer ses idées et interagir avec les autres.
  - L'élève manifeste son engagement pour la culture francophone en s'informant sur les référents culturels de la francophonie, en les faisant connaître, en en discutant et en les utilisant dans diverses situations.

- **Attentes se rattachant à la matière pour chaque cours**
  Outre les attentes génériques susmentionnées, les attentes de chacun des cours des programmes-cadres de la maternelle à la 12e année sont formulées, quand cela s'avère pertinent, en rendant plus précisément compte :
  - de la teneur des attentes génériques sur la langue et la culture;
  - d'éléments du processus dynamique d'appropriation de la culture; et
  - des référents culturels de la francophonie d'ici et d'ailleurs.

- **Contenus d'apprentissage associés à la satisfaction des attentes**
  Les contenus d'apprentissage décrivent les connaissances et les habiletés que l'élève doit acquérir pour satisfaire à chaque attente formulée, incluant les attentes ciblant directement l'appropriation de la culture. Les exemples proposés dans les contenus d'apprentissage doivent présenter, quand cela s'avère pertinent, des référents de la culture francophone régionale, provinciale, pancanadienne et mondiale. Un continuum des référents culturels de la francophonie, élaboré par matière de la maternelle à la 12e année, fournit des référents, dont un certain nombre seront distribués dans les programmes-cadres selon les matières et les années d'études de manière à présenter un éventail de possibilités de traitement des savoirs le plus large possible.

- **Grille d'évaluation du rendement**
  Les attentes génériques et toutes les attentes des cours sont à évaluer au moyen de la grille d'évaluation du rendement que l'on retrouve dans chacun des programmes-cadres du curriculum de l'Ontario. La grille d'évaluation porte sur les quatre compétences suivantes : Connaissance et compréhension, Habiletés de la pensée, Communication et Mise en application. Des précisions sur l'évaluation sont fournies plus loin sous la rubrique Intégrer la culture francophone dans les pratiques pédagogiques et les pratiques d'évaluation, p. 56.

Intégrer la culture francophone dans les ressources pédagogiques

Par *ressource pédagogique*, on entend tout matériel (imprimé ou autre) servant à appuyer l'enseignement des matières du curriculum de l'Ontario en langue française. Qu'elles soient destinées aux élèves ou au personnel enseignant, ces ressources doivent refléter le pluralisme de la culture francophone d'ici, en mettre en valeur les référents culturels et en présenter la perspective, de sorte que l'élève placé dans une situation de production ou de réception puisse toujours situer ses savoirs disciplinaires dans un contexte culturel. Les savoirs qui y sont décrits devraient aider l'élève à mieux connaître sa culture individuelle et la culture collective de la francophonie ontarienne, et à acquérir une pensée critique et objective sur les autres cultures. Les ressources pédagogiques constituant par ailleurs un des moyens les plus directs d'exposer les élèves aux référents de la culture francophone et à la langue française, la qualité du contenu et de la langue y est d'une importance primordiale. Pour donner une idée de cette qualité, disons qu'elle serait excellente si, une fois la ressource rangée, l'élève éprouvait le besoin d'aller plus loin, par exemple de faire d'autres recherches pour approfondir sa connaissance d'un sujet particulier ou de réaliser une activité pratique décrite dans la ressource. Outils essentiels d'appropriation de la culture, les ressources pédagogiques contribuent au développement de la construction identitaire des élèves. C'est pourquoi il faut privilégier les ressources produites originalement pour les élèves des écoles de langue française de l'Ontario.

La préoccupation culturelle doit s'imposer dès le début d'un travail de création, d'adaptation ou de traduction-adaptation d'une nouvelle ressource pédagogique. Cette préoccupation doit guider les maisons d'édition ainsi que les conceptrices et concepteurs de ressources pédagogiques destinées aux élèves et au personnel enseignant des écoles de langue française de l'Ontario. Se contenter de parsemer un document de référents de la francophonie, de les reléguer dans des encadrés, en fin de chapitre, ou dans le guide pédagogique accompagnant la ressource n'est pas acceptable. Le fait français et les référents de la culture francophone doivent être perceptibles au premier abord et tout au long du texte principal de la ressource.

Dans le cas d'un manuel en anglais qui doit être produit en français, une simple traduction est insuffisante, car le curriculum en langue française est élaboré pour la clientèle des écoles de langue française et diffère en cela et de façon significative de celui élaboré en langue anglaise. Une traduction littérale réussit mal à représenter le contexte propre à la réalité des élèves des écoles de langue française de l'Ontario et à refléter les particularités du curriculum conçu à leur intention. La mise en œuvre d'une traduction doit donc se faire selon les principes qu'on vient d'énoncer : tout manuel

traduit doit comporter une composante originale d'élaboration et faire l'objet d'une adaptation rigoureuse, en particulier pour ce qui est des matières ayant une importante composante culturelle. Les ressources pédagogiques qui sont approuvées selon le processus d'approbation en vigueur sont inscrites sur la *Liste Trillium* du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

Dans cette perspective, qu'il s'agisse d'une ressource conçue pour les écoles de langue française ou de l'adaptation française d'une ressource conçue pour les écoles de langue anglaise, les maisons d'édition ainsi que les conceptrices et concepteurs devront respecter rigoureusement les normes de conception des ressources pédagogiques énoncées ci-après.

Normes de conception des ressources pédagogiques

1. **La langue française, véhicule de l'identité francophone en Ontario.** Les ressources pédagogiques sont élaborées dans une langue juste et appropriée au contexte francophone de l'Ontario. Le texte, tant dans le corps principal que dans les tableaux ou les illustrations, est conforme au français standard en vigueur au Canada. Il reflète la langue d'aujourd'hui, c'est-à-dire une langue chargée de significations actuelles qui fait écho à des préoccupations et des réalités actuelles.
2. **La francophonie ontarienne en constante évolution.** Les ressources pédagogiques présentent une culture francophone en train de se faire et résolument tournée vers l'avenir en mettant en évidence la créativité et le sens d'innovation de ceux et celles qui la font vivre et de ses institutions.
3. **Le patrimoine francophone de l'Ontario.** Le contenu riche et varié des ressources pédagogiques est clairement le fait de la mise en valeur des référents se rattachant au patrimoine francophone d'ici et au patrimoine collectif de la francophonie au niveau régional, provincial, pancanadien et mondial et dans l'ensemble des domaines de l'activité humaine.
4. **Le reflet de la diversité culturelle.** Les ressources pédagogiques présentent la francophonie dans toute sa diversité culturelle et mettent l'accent sur les valeurs qui unissent ses membres comme l'ouverture, le respect, la fierté, le sens d'appartenance, la solidarité et l'engagement.
5. **Les référents de la culture francophone en Ontario.** Le contenu des ressources pédagogiques met en avant les référents de la culture francophone en tenant compte du continuum de référents culturels de la francophonie ontarienne, élaboré par matière de la maternelle à la 12^{e} année.
6. **L'apport de la francophonie ontarienne.** Le contenu des ressources pédagogiques reflète les apports des francophones de l'Ontario dans tous les domaines, au plan régional, provincial, pancanadien et mondial.

Interventions pédagogiques

Les interventions pédagogiques font valoir le rôle culturel majeur que jouent auprès des élèves qui fréquentent les écoles de langue française les enseignantes et enseignants ainsi que le personnel responsable des programmes d'animation culturelle et de développement communautaire. Elles expliquent en quoi la mise en œuvre d'une approche culturelle de l'enseignement peut influer positivement sur leur pratique et rehausser à la fois la qualité de l'enseignement dispensé aux élèves et la qualité de leurs expériences d'apprentissage.

Intégrer la culture francophone dans les pratiques pédagogiques et les pratiques d'évaluation

Les **pratiques pédagogiques** qui font aujourd'hui leur preuve dans les classes découlent d'une conception de l'éducation qui met l'accent sur l'élève, sur la reconnaissance de ses besoins particuliers, de son rythme et de son style d'apprentissage, sur les interactions et l'idée d'une construction sociale des savoirs, c'est-à-dire de savoirs qui se construisent avec et par les autres, ainsi que sur les processus cognitifs, notamment l'acquisition des habiletés langagières, de raisonnement et de pensée critique.

L'ensemble de ces pratiques, et parmi elles l'offre de choix qui donne à l'élève la liberté d'exprimer ses préférences, le travail en équipe, le groupe de discussion, l'apprentissage coopératif, l'enseignement par les pairs, le jeu de rôle, l'étude de cas ou encore l'apprentissage par projet, permettent la création d'un environnement pédagogique propice à l'actualisation linguistique et culturelle par le développement de la compétence langagière et de la responsabilisation. La valeur ajoutée de ces pratiques en milieu minoritaire réside dans le fait que l'enseignante ou l'enseignant assume à travers elles les rôles de modèle, de passeur et de médiateur culturel francophone décrits dans ce document (p. 42).

Le projet de la pédagogie culturelle (voir ***La pédagogie culturelle, une application de la théorie***, p. 39) a permis de dégager des pratiques pédagogiques éprouvées qui contribuent à renforcer la capacité du personnel enseignant à œuvrer en milieu minoritaire[8].

8. Ces pratiques sont présentées sur le site de la pédagogie culturelle au www.pedagogieculturelle.ca.

Dans la foulée de ces pratiques et conformément à la politique d'aménagement linguistique de l'Ontario, le personnel scolaire doit tenir compte des attentes génériques rappelées dans la section précédente, qui portent sur l'utilisation de la langue française, notamment sur le français parlé, et sur les manifestations de l'engagement pour la culture francophone.

Les **pratiques d'évaluation** servent essentiellement à déterminer où en est l'élève à tout moment de manière à pouvoir lui apporter le soutien dont il ou elle a besoin pour poursuivre son apprentissage. L'enseignante ou l'enseignant procède à l'évaluation de toutes les attentes du curriculum, y compris les attentes génériques, en se servant de la grille d'évaluation du rendement. Les attentes qui renferment des éléments sur la langue et la culture, des éléments du processus dynamique d'appropriation de la culture ou des référents culturels de la francophonie sont évaluées comme les autres attentes portant sur la matière, à partir des quatre compétences de la grille d'évaluation du rendement, soit Connaissance et compréhension, Habiletés de la pensée, Communication et Mise en application.

L'appropriation par l'élève de la culture francophone va se manifester à travers une mobilisation de savoirs et de savoir-faire culturels qui, exprimés ou démontrés, rendent compte d'un savoir-être. Pour poser un regard juste et global sur le processus dynamique d'appropriation de la culture de chaque élève, le personnel enseignant a donc besoin de recueillir un ensemble de données pertinentes mettant en évidence ces trois types de savoirs.

L'évaluation de l'acquisition des savoirs et des savoir-faire culturels de l'élève doit se faire dans le contexte de l'évaluation de ses apprentissages dans toutes les matières du curriculum. Pour permettre à l'élève de démontrer son plein potentiel et la totalité de ses acquis, les tâches à accomplir doivent réunir des conditions d'authenticité qui s'apparentent autant que possible à sa réalité. En d'autres termes, il faut placer l'élève dans une situation qui lui parle pour espérer voir se manifester l'acquisition de connaissances et d'habiletés dans la matière à l'étude ainsi que sa prise de conscience ou sa prise de position devant un enjeu culturel, qu'il s'agisse d'un enjeu régional, provincial, pancanadien ou mondial. Complément utile à l'évaluation, l'autoévaluation fournit de l'information pertinente sur l'apprentissage de l'élève et lui permet d'acquérir les habiletés d'introspection nécessaires pour soutenir et motiver cet apprentissage. L'annexe D présente, à titre d'exemples, trois scénarios de situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation qui intègrent la culture francophone dans différentes matières du curriculum.

L'évaluation sommative des progrès dans le domaine de la culture doit se faire en examinant les données d'un ensemble de sources, par exemple des fiches d'observation, des inventaires d'intérêt, des questionnaires d'enquête, des sondages, des réflexions écrites, des autoévaluations et le portfolio de l'élève. L'évaluation du savoir-être relevant davantage de l'appréciation, elle devrait essentiellement servir de point de départ à l'accompagnement de l'élève.

Un programme de formation globale qui porterait sur l'approche culturelle de l'enseignement devrait réserver beaucoup de place à la réflexion et au dialogue concernant les pratiques pédagogiques et d'évaluation susceptibles de soutenir le mieux les élèves dans leur capacité à s'approprier la culture francophone.

Intégrer la culture francophone dans le programme d'animation culturelle et de développement communautaire

Le ministère de l'Éducation a toujours accordé beaucoup d'importance au dossier de l'animation culturelle et de développement communautaire dans les écoles de langue française de l'Ontario. Différentes initiatives ont été développées et des ressources importantes ont été mises à la disposition des écoles pour élaborer et mettre en œuvre des programmes d'animation culturelle et de développement communautaire qui contribuent pleinement à donner à la culture francophone la place qui lui revient à l'école et à aider les élèves à se l'approprier. Il est entendu que ces initiatives sont étroitement liées au curriculum de l'Ontario pour les écoles de langue française.

Le programme d'animation culturelle et de développement communautaire des écoles de langue française de l'Ontario relève d'une stratégie globale de coordination et de conduite d'interventions pédagogiques ciblées auprès de différents groupes d'élèves. Cette stratégie répond d'abord au besoin de mettre l'élève en contact direct avec la langue française et la culture francophone dans des contextes scolaires et parascolaires pour favoriser l'acquisition de savoirs et de savoir-faire culturels. Elle vise aussi et surtout à générer chez les élèves l'envie de faire vivre cette culture à l'école et dans la communauté et de s'engager ainsi à participer à son épanouissement.

Les paramètres du programme d'animation culturelle et de développement communautaire sont bien établis. Le programme vise au premier chef une mise en valeur de la langue française et de la culture francophone propre à entraîner et à soutenir l'engagement aux études et à la vie culturelle de l'école et de la communauté.

Le caractère pédagogique et culturel de ce programme ainsi que les responsabilités connexes des personnes qui partagent la charge de son élaboration et de sa mise en œuvre sont rappelés ci-après pour souligner l'ensemble des exigences à satisfaire.

- **Des interventions pédagogiques**
  Toute initiative d'animation culturelle et de développement communautaire doit revêtir une dimension pédagogique, et comme toute autre intervention pédagogique faciliter chez l'élève le développement de sa propre personne, de ses talents, de ses valeurs, de ses connaissances, de ses habiletés, de sa vision du monde et de la vie, de son comportement personnel face à lui-même et aux autres (Legendre, 1993, p. 757). Chacune de ces initiatives doit entraîner des apprentissages qui favoriseront la satisfaction des attentes énoncées dans les programmes-cadres du curriculum de l'Ontario et, comme toute autre intervention pédagogique, être planifiée en tenant compte de la démarche pédagogique. Autrement dit, l'initiative sera clairement liée soit à la préparation à l'apprentissage, soit à l'apprentissage proprement dit ou à la structuration des acquis au terme d'une séquence importante d'apprentissage. Il revient aux responsables d'une initiative d'en définir clairement au préalable les objectifs, d'en planifier le déroulement (avant, pendant et après) et de préciser la stratégie d'évaluation à utiliser pour rendre compte de l'atteinte des objectifs.

  Un programme d'animation culturelle et de développement communautaire bien planifié favorisera l'acquisition de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être dans une perspective culturelle, interculturelle et transculturelle. Pour tirer pleinement parti d'une expérience culturelle, chaque élève devrait pouvoir jouer un rôle actif dans sa préparation, son déroulement et son évaluation. L'inviter à prendre responsabilité à chacune de ces étapes l'entraînera à se questionner sur les motifs de son engagement et à associer ainsi l'expérience à son propre cheminement culturel. Il faut aussi prévoir un moment d'objectivation à la suite de chaque expérience pour que les élèves puissent dire librement quel sens ils leur accordent, ce qu'elles leur ont donné d'apprendre et de découvrir sur eux-mêmes. Cette pratique réflexive sera bonifiée par un dialogue authentique avec les pairs et contribuera à faire émerger chez l'élève un leadership qui lui servira tout au long de sa vie.

- **Des interventions diversifiées**
  Le programme d'animation culturelle et de développement communautaire doit permettre d'aborder le passé de différentes façons pour que le patrimoine francophone et le folklore soient bien célébrés comme le reflet d'une culture vivante et ouverte sur le monde et non perçus comme un repli sur le passé. De plus, le programme doit réserver une place de choix à l'exploration de la diversité des expressions de la francophonie, en particulier celles exprimées dans le groupe pour lequel il est élaboré, de manière à favoriser le renouvellement de la culture d'ici.

L'identification des apprentissages liés à des savoirs culturels fait partie de la planification d'une initiative d'animation culturelle et de développement communautaire. Jusqu'ici, les interventions ciblaient surtout le domaine de l'éducation artistique parce que les arts jouent naturellement un rôle de véhicule culturel. Toutefois, selon l'approche culturelle de l'enseignement, les initiatives d'animation culturelle et de développement communautaire doivent être élargies à toutes les matières du curriculum de l'Ontario pour inclure tous les domaines d'activités. Ainsi, le curriculum tout entier est à considérer pour planifier le programme et permettre de mieux répondre aux besoins du groupe d'élèves auquel les initiatives s'adressent.

Le tableau ci-après donne une idée des champs d'action du programme d'animation culturelle et de développement communautaire.

Champs d'action du programme d'animation culturelle et de développement communautaire	
La mémoire collective*	**Les arts****
• L'histoire et le patrimoine • Les symboles de la francophonie • Les événements de la francophonie • La francophonie d'ici et d'ailleurs ** dans toutes ses dimensions, entre autres historique, géographique, scientifique, technologique, économique, médiatique, religieuse, artistique et littéraire.*	• La production • La promotion • La consommation *** dans tous les domaines, incluant les arts de la scène, les arts visuels, la littérature, les arts industriels et les métiers d'art.*
Les enjeux sociaux	**Les manifestations de la francophonie**
• La vitalité de la langue française • Les droits des francophones • La vitalité des institutions • La place des francophones dans l'économie, l'entrepreneuriat, les affaires, la politique	• Les rassemblements • Les loisirs • Le réseautage • Les communications électroniques • Les activités liées aux clubs • Les activités sportives • Les activités religieuses

- **Des interventions sur mesure**

  Chaque école élabore son programme d'animation culturelle et de développement communautaire en tenant compte du groupe d'élèves auquel il est destiné. La pertinence ou la valeur d'une initiative va se mesurer à l'intérêt et à l'engagement qu'elle génère auprès des élèves et à l'ensemble des apprentissages qu'elle a le potentiel d'entraîner du fait de cet intérêt. Il est donc essentiel de bien connaître le profil linguistique et culturel des élèves, leur profil d'apprenant et leurs intérêts avant de planifier à leur intention une initiative d'animation culturelle. Inviter les élèves à exprimer leur point de vue et leurs préférences au sujet d'une initiative est toujours souhaitable. Leur réserver une part d'initiative ou les associer à la planification de l'un ou l'autre de ses aspects est encore plus judicieux, cette façon de faire impliquant de leur part une prise de responsabilité et permettant de tailler les interventions à leur mesure.

- **Des interventions scolaires et parascolaires à l'école et dans la communauté**
  Le programme d'animation culturelle et de développement communautaire devant aider les élèves à prendre conscience des réalités culturelles et linguistiques de la francophonie régionale, provinciale, pancanadienne et mondiale, il est primordial que ce programme fasse entrer chaque élève dans l'espace francophone selon un processus d'enculturation[9]. À cet égard, un partenariat famille-école-communauté qui favorise une participation active des membres de la communauté à la vie de l'école et une implication réelle des élèves et du personnel dans les activités de la communauté est déterminant. La composante communautaire du programme rend possible ces occasions d'échanges permettant la transmission des modèles et des valeurs caractérisant la culture francophone par le contact avec la famille, la communauté et l'école. De plus, ces contacts avec la réalité linguistique et culturelle aident l'élève à se faire une représentation plus juste et plus actuelle de la francophonie. Ce volet du programme, qui souligne l'importance d'une prise en charge par la communauté de ses responsabilités éducatives, va dans le sens d'une pédagogie communautarisante[10] en milieu minoritaire.

> Une minorité linguistique a besoin d'instaurer dans son partenariat famille-école-communauté un esprit d'entreprenariat communautaire dans une masse critique de ses membres pour assurer une relève de personnes capables d'œuvrer à la continuité historique de la communauté.
>
> *(Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2004, p. 40)*

9. « L'enculturation est un processus de socialisation qui favorise l'appropriation des éléments culturels propres à un groupe. Les élèves étant massivement exposés aux modèles socioculturels du groupe anglophone dominant, l'école de langue française doit faire en sorte de maximiser les occasions d'enculturation francophone. Pour cela, le programme d'études doit prévoir, en plus des activités *propres à l'école*, des activités qui se font de la communauté vers l'école et de l'école vers la communauté. » (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 2004, p. 37)

10. Pour plus d'information sur cette approche, consulter l'article de Landry (2000) intitulé « Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone ».

TÉMOIGNAGE

L'an dernier, j'ai participé au Parlement jeunesse francophone de l'Ontario. En compagnie d'une vingtaine de jeunes francophones en provenance des quatre coins de la province, je me suis rendu à l'Assemblée législative de l'Ontario à Toronto. La simulation d'un parlement m'a permis de me rendre compte que les lois relatives aux droits civils résultent de débats emportés et de discussions parfois enflammées. J'ai compris que pour qu'une idée fasse son chemin jusqu'aux instances décisionnelles, il fallait la présenter, l'expliquer, la justifier et la défendre avec conviction. Depuis que j'ai vécu cette expérience enrichissante, je prends la parole plus souvent dans les réunions à l'école et dans la communauté. J'ai même convaincu un groupe d'amis de mon école d'assister à une réunion du conseil municipal où il était question de préserver ou pas la patinoire extérieure publique située tout près de l'école secondaire de langue française. Nous voulions faire entendre notre point de vue sur l'importance d'entretenir cette patinoire afin de fournir aux jeunes de mon école un lieu propice pour pratiquer leur sport préféré après l'école. Je suis persuadé que notre message a été entendu et a influencé la décision du conseil municipal.

Julien (16 ans), élève d'une école de langue française

- **Des interventions qui rassemblent**

  Le programme d'animation culturelle et de développement communautaire doit inclure des initiatives qui rassemblent les francophones. Dispersés sur le vaste territoire de l'Ontario, les membres de la communauté francophone se sentent souvent isolés. Les occasions de rencontres mettant en valeur la culture francophone et la langue française répondent à cette nécessité collective de pouvoir resserrer toujours plus les liens de solidarité nécessaires au développement de la francophonie. Ces rassemblements sont d'autant plus efficaces auprès des jeunes, filles et garçons, qu'ils répondent à leur besoin de socialisation et d'appartenance à un groupe. Les jeunes se retrouvent en compagnie d'autres jeunes qui ont le même désir de parler, de chanter, de s'amuser, de réfléchir et de créer en français. Grâce à ces rencontres, les jeunes se créent des réseaux d'échange qu'ils entretiennent au moyen d'outils de communication électronique.

Les activités organisées par des mouvements de jeunes[11] sont d'excellents exemples de situations où les jeunes se rencontrent et créent des liens de solidarité qui favorisent leur développement culturel et social. C'est pourquoi les programmes d'animation culturelle et de développement communautaire doivent encourager la participation de tous les élèves à ce type d'activité. L'élan de solidarité que ces rassemblements génèrent ne tient compte ni des frontières, ni du genre ou de la couleur de peau. « Les activités parascolaires sont très importantes dans la construction identitaire d'un jeune, que ce soit pour façonner son identité en tant que personne ou pour modeler son association à la langue française s'il habite en milieu minoritaire », soutient Sylvain Groulx, directeur général de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) (Rioux, 2008).

- **Une responsabilité partagée**

  L'élaboration et la mise en œuvre du programme d'animation culturelle et de développement communautaire de chaque école exigent la collaboration constante de toutes les personnes intervenant auprès des élèves : personnel enseignant, responsables du programme d'animation culturelle et de développement communautaire, membres de la direction de l'école, parents et membres de la communauté. L'école peut compter aussi sur les élèves eux-mêmes dès que leur sens critique et de la responsabilité est suffisamment développé, certains pouvant devenir d'excellents animateurs culturels et même agir comme modèles culturels accessibles. Compte tenu des exigences décrites plus haut, il est impératif pour l'école de faire en sorte que son programme d'animation culturelle et de développement communautaire soit la responsabilité de tous.

  Après avoir fait connaître aux intervenants et discuté avec eux de la collaboration particulière qu'elle peut attendre de chacun concernant le programme, l'école pourra former une équipe responsable, prête à travailler en collaboration pour planifier le programme et satisfaire à l'ensemble des exigences énoncées plus haut. Une description générique du rôle des principaux collaborateurs est proposée ci-après.

  - L'enseignante ou l'enseignant planifie son enseignement pour que l'initiative permette aux élèves de faire des apprentissages répondant aux attentes prescrites dans les programmes-cadres. De plus, il ou elle collabore à l'organisation des initiatives.

11. En Ontario français, l'organisme porte-parole des jeunes est la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO). Créée en 1975, cette fédération a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les jeunes francophones des écoles secondaires de langue française de l'Ontario afin que leurs voix et leurs besoins se fassent entendre auprès des différents décideurs. Elle joue un rôle important auprès des jeunes en mettant sur pied une gamme d'activités en leadership. Pour plus de détails, consulter le site de la FESFO au http://fesfo.ca.

- La personne à la direction de l'école veille à ce que le programme d'animation culturelle et de développement communautaire réponde bien aux besoins d'apprentissage de l'ensemble des élèves et que le personnel dispose des ressources nécessaires pour le mettre en œuvre.
- La responsable ou le responsable du programme d'animation culturelle et de développement communautaire apporte son soutien au personnel enseignant dans la planification de l'enseignement en explorant les ressources et les possibilités qui pourraient l'intéresser. Il lui revient de convoquer les membres de l'équipe de collaboration à des rencontres de planification, d'établir les contacts avec les personnes ressources et les organismes provenant de la communauté et de coordonner l'organisation des initiatives.

La récapitulation des critères qualitatifs à prendre en compte pour planifier et évaluer les initiatives peut être faite à partir du tableau ci-après qui peut servir de feuille de route à l'équipe.

INITIATIVES D'ANIMATION CULTURELLE ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE **Feuille de route**				
1 : Aucunement, 2 : Un peu, 3 : Assez bien, 4 : Entièrement ***L'initiative :***	**1**	**2**	**3**	**4**
1. permet à l'élève de faire des apprentissages liés à des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être prévus dans les programmes-cadres.				
2. valorise la langue française et permet aux élèves de l'entendre et de l'utiliser.				
3. permet à l'élève de s'engager dans la préparation, le déroulement et l'évaluation de l'initiative.				
4. permet à l'élève de réfléchir et de dialoguer au sujet de ses apprentissages.				
5. permet à l'élève de prendre conscience des réalités de la francophonie régionale, provinciale, pancanadienne ou mondiale.				
6. couvre les champs d'action de l'animation culturelle et du développement communautaire, soit : la mémoire collective, les enjeux sociaux, les arts et les manifestations de la francophonie.				
7. permet à l'élève de faire des apprentissages liés au passé, au présent et à l'avenir de la francophonie.				
8. permet à l'élève de voir la francophonie selon une perspective interculturelle.				
9. répond aux besoins identifiés à partir du profil linguistique et culturel du groupe d'élèves, de leur profil d'apprenant et de leurs intérêts.				
10. permet aux membres de la communauté de participer à la vie culturelle de l'école.				
11. permet à l'élève et aux membres du personnel de s'engager dans la communauté.				
12. permet à l'élève de participer à des rassemblements et rencontrer des élèves d'ailleurs.				

Une fois que l'ensemble des initiatives du programme d'animation culturelle et de développement communautaire ont été définies, l'équipe devrait se réunir pour les passer en revue et s'assurer que toutes sont en lien avec le curriculum et répondent aux besoins d'apprentissage des élèves.

Conclusion

Bien qu'elle s'inscrive dans un parcours historique riche de traditions, d'institutions et de réalisations, la culture francophone de l'Ontario est relativement jeune. Cette jeunesse repose néanmoins sur des assises solides. Pour assurer l'épanouissement de la langue française et de la culture francophone, l'école de langue française doit faire converger le passé et le présent et se tourner résolument vers l'avenir. Son action se concrétisera dans un espace de dialogue respectueux, de création individuelle et collective et d'ouverture sur le monde. Pour remplir pleinement son mandat, il est essentiel que l'école place la personne au centre de son projet culturel. Ainsi l'élève développera son plein potentiel en contribuant de façon libre et éclairée à la construction de nouveaux référents culturels. Comme l'affirme Benoît Cazabon (2007), « Le projet éducatif de langue française donne une assise à la valeur démocratique du droit inaliénable de tout citoyen d'être pleinement lui-même comme individu : le droit à son plein potentiel spirituel (choix de valeurs), le droit de se développer une pensée critique (capacité de discernement), le droit de s'exprimer librement (choisir sa société d'appartenance) » (p. 270).

Les éducatrices et éducateurs de l'Ontario français doivent donc faire preuve de respect et d'ouverture face à l'individualité de chaque élève. Ils doivent reconnaître la complexité d'une démarche de transmission et d'appropriation de la culture en jouant leur rôle de façon créative, sachant que la langue et la culture s'épanouissent dans la liberté. La langue et la culture, véhicules et objets de l'identité, prennent leur sens véritable dans la parole et le geste. C'est pourquoi la transmission et l'appropriation de la culture francophone s'actualisent dans le dialogue authentique et dans l'action concrète. L'école de langue française doit donc fournir cet espace où la parole et la création sont au cœur de tout apprentissage pour permettre à l'élève de bâtir de l'intérieur, là où se situe le « chantier de construction » de son identité, une culture qui lui soit propre et qu'il ou elle saura mettre au service de la culture collective.

Annexes

Annexe A – Processus dynamique d'appropriation de la culture francophone
A-1 : Figure
A-2 : Tableau
A-3 : Exemples de comportements observables illustrant le processus dynamique d'appropriation de la culture francophone

Annexe B – Exemples de stratégies de transmission et d'appropriation de la culture francophone

Annexe C – Démarche de sélection de référents culturels pouvant servir d'objets d'études

Annexe D – Trois scénarios de situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation

Figure – Processus dynamique d'appropriation de la culture francophone

La figure ci-après présente le processus dynamique d'appropriation de la culture francophone en illustrant, au moyen de verbes, les habiletés liées aux trois modes d'appropriation selon les volets culturel, interculturel et transculturel.

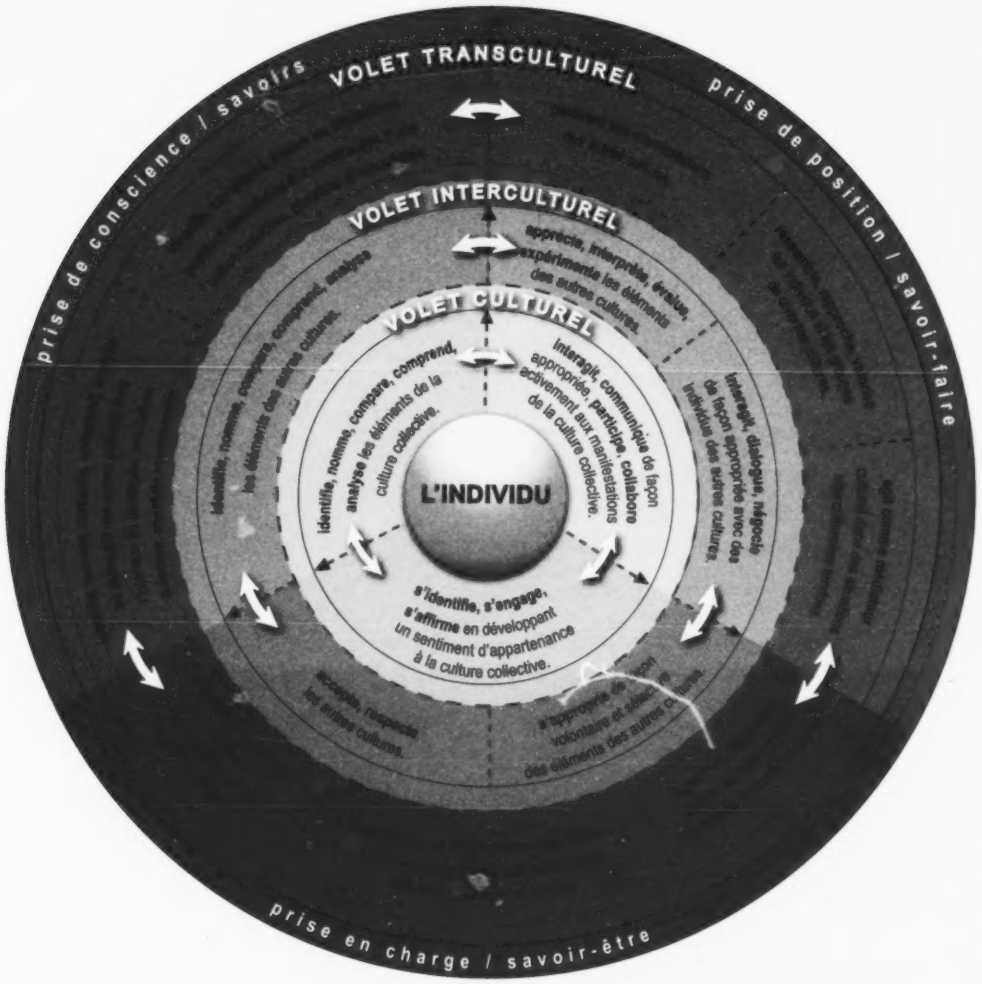

Tableau – Processus dynamique d'appropriation de la culture francophone*

Modes d'appropriation / Volets de l'appropriation de la culture	**PRISE DE CONSCIENCE** L'individu utilise la langue française pour s'approprier les éléments de la culture par l'acquisition de **SAVOIRS.**	**PRISE DE POSITION** L'individu utilise la langue française pour établir des liens entre sa propre culture et celle des autres au moyen d'un ensemble de **SAVOIR-FAIRE.**	**PRISE EN CHARGE** L'individu, en utilisant la langue française, intègre les savoirs et les savoir-faire qui se manifestent en **SAVOIR-ÊTRE.**
	Au cours de cette étape, l'élève :	***Au cours de cette étape, l'élève :***	***Au cours de cette étape, l'élève :***
VOLET CULTUREL Ce volet favorise : • la connaissance de soi et de son identité culturelle; • le développement de relations individuelles et de relations de groupe; • l'engagement face à la culture francophone de l'Ontario et l'affirmation de son identité.	**identifie, nomme, compare, comprend, analyse** les éléments de la culture collective en tenant compte des dimensions humaniste, sociologique et anthropologique des savoirs.	**interagit, communique** de façon appropriée, en prenant en considération les éléments de sa culture individuelle et de la culture collective, ***et*** **participe, collabore** activement aux manifestations de la culture collective.	**s'identifie, s'engage, s'affirme** de façon volontaire : • en confirmant sa propre culture individuelle, • en participant au développement et à la vitalité de la culture collective, • en développant une fierté et un sentiment d'appartenance pour cette culture.
VOLET INTERCULTUREL Ce volet favorise : • la connaissance des autres cultures; • le développement de relations individuelles et de relations de groupe avec les personnes des autres cultures; • le respect des valeurs des autres cultures et l'appropriation critique et sélective d'éléments de ces cultures.	**identifie, nomme, compare, comprend, analyse** les éléments des autres cultures en tenant compte des dimensions humaniste, sociologique et anthropologique des savoirs.	**apprécie, interprète, évalue, expérimente** les éléments des autres cultures en dépassant les représentations culturelles superficielles telles que les stéréotypes, les artefacts et les aspects folkloriques, ***et*** **interagit, dialogue, négocie** en adoptant des comportements verbaux et non verbaux appropriés avec des personnes des autres cultures.	**accepte, respecte** les autres cultures ***et*** **s'approprie,** de façon volontaire et sélective, des éléments des autres cultures en ayant : • un esprit critique, • la volonté d'enrichir la culture francophone de l'Ontario, • le souci de conserver son identité.
VOLET TRANSCULTUREL Ce volet favorise : • la connaissance approfondie de sa culture et des autres cultures avec l'intention de construire une culture collective francophone pluraliste et renouvelée; • les échanges interculturels et le recours à la médiation culturelle; • la construction de nouvelles représentations culturelles communes.	**identifie, nomme, compare, comprend, analyse** les éléments des autres cultures en tenant compte des dimensions humaniste, sociologique et anthropologique des savoirs avec l'intention de construire une culture collective pluraliste et renouvelée, ***et*** **identifie, comprend, évalue** les interactions positives essentielles à la construction d'une culture collective pluraliste et renouvelée.	**participe** aux manifestations des autres cultures, **rassemble, rapproche, valorise** les individus et les groupes de diverses cultures, ***et*** **agit comme médiateur** culturel dans des situations interculturelles tendues.	**démontre de l'intérêt, de l'ouverture, de l'empathie** envers les autres cultures, **intègre** dans sa propre culture des valeurs, des convictions et des comportements provenant des autres cultures tout en tenant compte : • des différences et des similitudes, • du respect des identités individuelles et collectives, • de sa propre identité culturelle et de celle de la collectivité francophone de l'Ontario, ***et*** **construit, façonne** la culture collective à l'aide de repères culturels partagés.

* Les actions identifiées par les verbes dans ce tableau sont illustrées par des exemples de comportements observables à l'annexe A-3.

Exemples de comportements observables illustrant le processus dynamique d'appropriation de la culture francophone*

Modes d'appropriation / Volets de l'appropriation de la culture	PRISE DE CONSCIENCE L'individu utilise la langue française pour s'approprier les éléments de la culture par l'acquisition de SAVOIRS.	PRISE DE POSITION L'individu utilise la langue française pour établir des liens entre sa propre culture et celle des autres au moyen d'un ensemble de SAVOIR-FAIRE.	PRISE EN CHARGE L'individu, en utilisant la langue française, intègre les savoirs et les savoir-faire qui se manifestent en SAVOIR-ÊTRE.
VOLET CULTUREL Ce volet favorise : • la connaissance de soi et de son identité culturelle; • le développement de relations individuelles et de relations de groupe; • l'engagement face à la culture francophone de l'Ontario et l'affirmation de son identité.	Martin peut nommer plusieurs auteurs de l'Ontario français ainsi que leurs œuvres et comprend l'ensemble des thèmes abordés dans cette littérature.	Régine démontre de l'intérêt pour des émissions de télévision en français en en discutant avec ses amis.	Nathan écrit une lettre au maire de sa municipalité lui demandant d'offrir des services récréatifs en français pendant les vacances estivales.
VOLET INTERCULTUREL Ce volet favorise : • la connaissance des autres cultures qui participent à la francophonie ontarienne; • le développement de relations individuelles et de relations de groupe avec les personnes des autres cultures; • le respect des valeurs des autres cultures et l'appropriation critique et sélective d'éléments de ces cultures.	Isabelle connaît les faits importants de l'histoire du Liban et est en mesure d'expliquer les motifs de l'immigration libanaise au Canada. Doric s'est familiarisé, dans le cadre de son cours de soins de santé, avec la roue de la médecine amérindienne et il est en mesure de parler de la façon dont les peuples autochtones conçoivent l'équilibre personnel et la santé.	Jean-François rend visite à son ami Ming et exprime par la suite son intérêt pour la gastronomie chinoise dans une composition écrite. Jasmine demande à Allison dont le français n'est pas la langue d'usage à la maison, si elle a besoin d'aide pour comprendre son devoir.	David comprend et respecte le fait que Leila porte le hijab. Joseph s'inspire de la peinture naïve d'Haïti pour créer un tableau représentant la vie dans son village.
VOLET TRANSCULTUREL Ce volet favorise : • la connaissance approfondie de sa culture et des autres cultures avec l'intention de construire une culture collective francophone pluraliste et renouvelée; • les échanges interculturels et le recours à la médiation culturelle; • la construction de nouvelles représentations culturelles communes.	François s'intéresse aux musiques francophones du monde avec l'intention d'en faire la présentation sur les ondes de la radio étudiante. Ellias est en mesure de reconnaître des comportements racistes avec l'intention de les dénoncer lorsqu'il en est témoin.	Shiva participe aux activités du festival de la francophonie de sa région et en discute avec ses amis. Louis invite et accompagne Abdu, nouvellement arrivé d'Afrique, à faire partie de l'équipe de hockey de l'école. Yasmine participe au comité pour contrer le racisme à l'école et s'assure que les différentes cultures en présence sont représentées.	Olivier fait des recherches sur l'immigration au Canada, en discute avec des élèves immigrants et écrit un article dans le journal étudiant exposant son point de vue sur le sujet. Amira fréquente des amis d'origine japonaise, admire leur courtoisie et s'en inspire dans ses relations avec les autres. Caroline, qui travaille dans un camp de jour pour jeunes enfants, crée un site Web sur les jeux de plein-air du monde entier.

* Les exemples de ce tableau illustrent chaque étape du processus dynamique d'appropriation de la culture francophone. Chaque comportement décrit dans le tableau pourrait évoluer et franchir d'autres étapes du processus. Par exemple, Martin qui peut nommer plusieurs auteurs de l'Ontario français pourrait utiliser son savoir-faire pour communiquer ses connaissances et son intérêt pour la littérature francophone de l'Ontario à ses pairs et faire preuve d'un savoir-être en s'inspirant de la littérature francophone de l'Ontario pour produire lui-même une œuvre littéraire en français.

Exemples de stratégies de transmission et d'appropriation de la culture francophone

Modes d'appropriation	Transmission	Appropriation*	Exemples d'activité
Prise de conscience (les savoirs)	• Faire découvrir un référent culturel à partir d'une lecture, d'un fait de l'actualité ou d'une expérience • Faire observer toutes les dimensions du référent culturel à l'étude en tenant compte de son histoire et de sa portée actuelle • Amener les élèves à réfléchir sur le sens du référent culturel à l'étude dans sa vie personnelle et dans son environnement • Amener les élèves à réfléchir sur la portée du référent culturel à l'étude dans les diverses cultures individuelles et collectives • Amener les élèves à réfléchir sur le sens qu'accordent les différentes cultures au référent culturel à l'étude en faisant ressortir les différences et les similitudes	• Identifier le référent culturel à l'étude • Explorer le sujet pour comprendre les différents aspects du référent culturel à l'étude • Comprendre la portée du référent culturel à l'étude dans sa vie personnelle et dans son environnement (p. ex., familial, scolaire, communautaire, régional, provincial) • Comparer la portée du référent culturel dans la culture collective francophone de l'Ontario avec sa portée dans les autres cultures qui participent à la francophonie ontarienne • Analyser le référent culturel à l'étude en faisant ressortir les différences et les similitudes entre les diverses cultures qui participent à la francophonie ontarienne	• Faire l'étude d'un personnage qui a marqué l'histoire de la francophonie ontarienne • Faire des recherches sur l'origine des fêtes populaires de divers groupes culturels de la francophonie ontarienne et pancanadienne et en évaluer la portée • Interroger une personne ressource pour comprendre le rôle des principaux réseaux de radio francophone et réfléchir sur la portée de ces réseaux dans sa vie personnelle, celle des membres de sa famille, de la communauté francophone • Comparer la croissance démographique de divers pays de la francophonie mondiale • Analyser le mode de fréquentation amoureuse des canadiens français d'hier et d'aujourd'hui avec celui des autres cultures en faisant ressortir les différences et les similitudes
Prise de position (les savoir-faire)	• Demander aux élèves de s'exprimer sur la portée qu'a le référent culturel à l'étude dans leur vie personnelle • Demander aux élèves de dialoguer entre eux sur le référent culturel à l'étude • Donner l'occasion aux élèves d'exprimer librement leur position face au référent culturel à l'étude en y apportant des explications • Demander aux élèves de trouver ensemble des éléments communs et rassembleurs au sujet du référent culturel à l'étude • Faire relever le vocabulaire français approprié pour parler du référent culturel à l'étude et encourager les élèves à l'utiliser dans leur communication	• Communiquer aux autres la portée du référent culturel à l'étude dans sa vie personnelle et dans son environnement (p. ex., familial, scolaire, communautaire, régional, provincial) • Écouter l'opinion des autres sur le référent culturel à l'étude • Communiquer sa position personnelle face au référent culturel à l'étude • Collaborer pour trouver des éléments rassembleurs autour du référent culturel à l'étude • Utiliser la langue française et la terminologie appropriée pour parler du référent culturel à l'étude	• Élaborer un menu inspiré de la cuisine traditionnelle d'un pays de la francophonie mondiale et le présenter à la classe • Animer un débat sur l'affichage bilingue dans les commerces de la région • Faire une critique d'un film québécois • Préparer, en groupe, le programme d'un festival culturel francophone qui reflète la diversité culturelle de la francophonie régionale • Créer un tableau d'expressions françaises anciennes et actuelles, d'ici et d'ailleurs, se rapportant aux conditions climatiques
Prise en charge (les savoir-être)	• Encourager et susciter les réactions des élèves pour affirmer et défendre leur position sur le référent culturel à l'étude • Concevoir des tâches d'apprentissage qui permettent aux élèves d'exprimer leur identité en faisant appel au référent culturel à l'étude • Concevoir des tâches d'apprentissage qui permettent aux élèves de créer de nouveaux référents culturels en s'inspirant des éléments communs et rassembleurs du référent culturel à l'étude	• Affirmer et défendre sa position sur le référent culturel à l'étude • Utiliser le référent culturel à l'étude pour affirmer son identité francophone à travers ses communications, ses choix culturels, sa participation aux manifestations de la culture et ses productions • S'inspirer des cultures qui participent à la francophonie ontarienne pour façonner le référent culturel à l'étude en un référent culturel rassembleur dans une francophonie ontarienne pluraliste et renouvelée	• Planifier une campagne de promotion pour inciter les pairs à utiliser le français lors de compétitions sportives • Faire la promotion des produits culturels provenant de la francophonie d'ici et d'ailleurs • Créer une œuvre musicale qui rassemble les influences de musiques provenant de différentes cultures

* Les exemples de stratégies d'appropriation illustrent les étapes du processus dynamique d'appropriation de la culture francophone (annexe A-1) à l'aide des mêmes verbes.

Démarche de sélection de référents culturels pouvant servir d'objets d'études

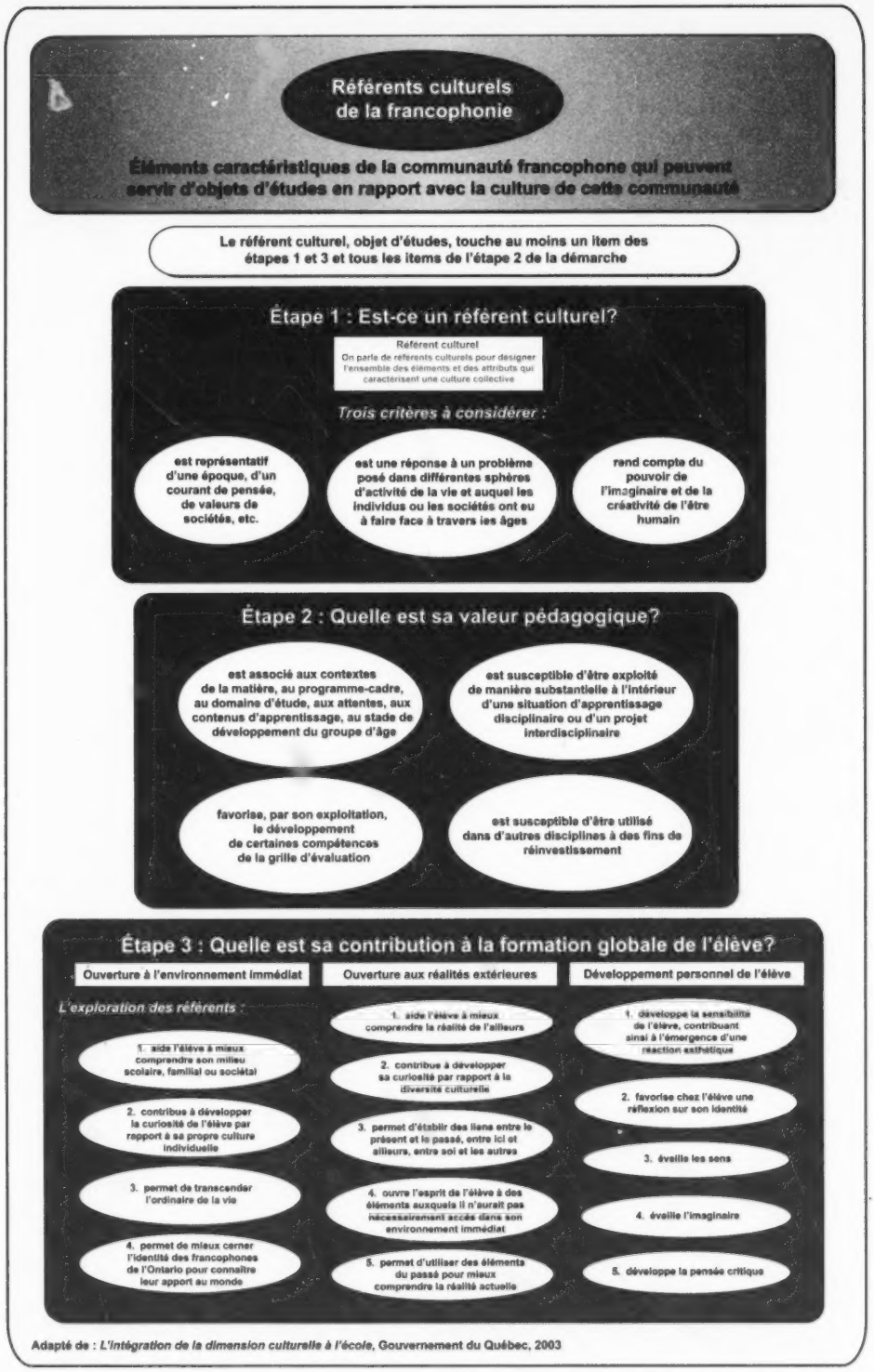

Adapté de : *L'intégration de la dimension culturelle à l'école*, Gouvernement du Québec, 2003

Trois scénarios de situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation

L'annexe D présente, à titre d'exemple, trois scénarios de situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation qui intègrent la culture francophone dans différentes matières du curriculum.

<table>
<tr><th colspan="3">Scénario 1</th></tr>
<tr><td>Programme</td><td colspan="2">Jardin d'enfants</td></tr>
<tr><td>Année d'études</td><td colspan="2">Maternelle et jardin d'enfants</td></tr>
<tr><td>Domaine d'étude</td><td colspan="2">Français</td></tr>
<tr><td>Attente</td><td colspan="2">À la fin du jardin, l'enfant peut utiliser divers produits médiatiques.</td></tr>
<tr><td>Contenus d'apprentissage</td><td colspan="2">Pour satisfaire à l'attente du cours et dans le contexte d'activités ludiques, de manipulation, d'exploration, d'expérimentation, d'observation et de communication, l'enfant :
• sélectionne, écoute ou visionne divers produits médiatiques pour se divertir.
• exprime sa réaction aux produits médiatiques écoutés ou visionnés (p. ex., décrit ses sentiments, son opinion ou son appréciation).</td></tr>
<tr><td>Activité</td><td colspan="2">L'activité consiste à sélectionner un produit médiatique créé par un francophone de l'Ontario, à l'écouter ou à le visionner et à exprimer son appréciation de l'œuvre oralement ou au moyen d'un dessin (p. ex., faire un dessin ou une peinture de ce que l'on a aimé le plus dans une chanson de Jojo).</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Pistes d'observation</td><td>Selon l'attente générique qui vise l'utilisation de la langue française</td><td>Selon l'attente générique qui vise l'engagement envers la culture francophone</td></tr>
<tr><td>• utilisation d'un produit médiatique en français
• discussion et présentation orale du produit médiatique</td><td>• connaissance d'un produit médiatique en provenance de la francophonie ontarienne
• attitude d'ouverture envers les produits culturels de la francophonie ontarienne
• démonstration de fierté pour la culture francophone</td></tr>
</table>

<table>
<tr><th colspan="3">Scénario 2</th></tr>
<tr><td>Programme-cadre</td><td colspan="2">Histoire et géographie</td></tr>
<tr><td>Année d'études</td><td colspan="2">8e année</td></tr>
<tr><td>Domaine d'étude</td><td colspan="2">Constantes humaines et mondialisation</td></tr>
<tr><td>Attente</td><td colspan="2">À la fin de la 8e année, l'élève doit pouvoir analyser les facteurs qui influent sur la mobilité des populations, des peuples et des individus pour en reconnaître les conséquences.</td></tr>
<tr><td>Contenus d'apprentissage</td><td colspan="2">Pour satisfaire à cette attente du cours, l'élève doit pouvoir :
• relever, à partir de sources variées, des facteurs qui incitent des groupes ou des individus à émigrer (p. ex., guerre, pauvreté, persécutions, climat, réunion des familles).
• décrire les facteurs qui ont influé sur le choix d'établissement au Canada de groupes ethniques et qui en ont déterminé la répartition démographique (p. ex., la concentration des membres d'un groupe dans un endroit : les Chinois à Vancouver; l'attirance vers un relief familier : les Finlandais à Sudbury; la connaissance de la langue : les Haïtiens à Montréal).
• décrire les difficultés que rencontrent les immigrants à leur arrivée (p. ex., apprentissage d'une nouvelle langue, adaptation aux coutumes, discrimination, recherche d'un emploi) en proposant plusieurs façons de les aider à s'adapter.
• analyser les effets de l'immigration et de l'émigration sur la société canadienne (p. ex., diversification du paysage culturel canadien, hémorragie de spécialistes canadiens au profit des États-Unis).
• utiliser le vocabulaire approprié au sujet à l'étude (p. ex., migration, mobilité, immigration, émigration, persécutions, métissage, ségrégation, assimilation, démographie).</td></tr>
<tr><td>Activité</td><td colspan="2">L'activité consiste à étudier les raisons motivant l'immigration en Ontario d'un groupe ethnique en relevant les facteurs qui ont déterminé le lieu de destination ainsi que les difficultés rencontrées à son arrivée. De plus, les élèves doivent analyser l'apport du groupe ethnique à la communauté francophone de l'Ontario, tout en proposant des moyens de faciliter son intégration.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Pistes d'observation</td><td>Selon l'attente générique qui vise l'utilisation de la langue française</td><td>Selon l'attente générique qui vise l'engagement envers la culture francophone</td></tr>
<tr><td>• compréhension des textes traitant d'autres cultures, capacité d'analyse des thèmes, des données et des enjeux culturels
• communication en français lors du travail en équipe
• discussion et présentation orale
• rapport écrit</td><td>• attitude d'ouverture envers la culture francophone et les autres cultures
• connaissance des référents de la culture francophone et des autres cultures
• démarche d'accueil des autres cultures dans la communauté francophone
• démonstration de fierté pour la culture francophone</td></tr>
</table>

Scénario 3		
Programme-cadre	Mathématiques	
Nom et code du cours	Modèles de fonctions (MCF3M)	
Année d'études	11e année, cours préuniversitaire/précollégial	
Domaine d'étude	Modèles de croissance exponentielle et applications financières	
Attente	À la fin du cours, l'élève doit pouvoir démontrer une compréhension des caractéristiques de la croissance et de la décroissance exponentielles.	
Contenu d'apprentissage	Pour satisfaire à l'attente du cours, l'élève doit pouvoir comparer, dans un même contexte *(p. ex., intérêt accumulé, grandeur d'une population)*, les effets d'une croissance exponentielle à ceux d'une croissance linéaire ou autre.	
Activité	L'activité consiste à étudier, à partir de données statistiques, la croissance de la population francophone de divers pays francophones dont le Canada ainsi que celle de diverses provinces canadiennes dont l'Ontario au moyen de représentations graphiques. L'élève interprétera et analysera les facteurs *(p. ex., taux de mortalité infantile, niveau de scolarité et taux de participation des femmes à la population active, normes culturelles)* qui influent sur la croissance ou la décroissance d'une population. Il est à noter qu'une population croît ou décroît en fonction des effets combinés des naissances et de la mortalité, et ceux de l'émigration et de l'immigration. La croissance ou la décroissance d'une population peut se représenter par une fonction affine ou exponentielle selon certains facteurs, par exemple la population du pays ou le taux de natalité.	
Pistes d'observation	Selon l'attente générique qui vise l'utilisation de la langue française	Selon l'attente générique qui vise l'engagement envers la culture francophone
	• compréhension des textes sur la démographie de la population francophone (p. ex., site Internet de Statistique Canada) • communication en français lors du travail en équipe • discussion et présentation orale des graphiques de relations exponentielles • rapport écrit d'analyse des graphiques	• compréhension des enjeux de la communauté francophone • attitude d'ouverture envers la culture francophone et les autres cultures • démonstration de fierté pour la francophonie ontarienne et d'intérêt pour sa vitalité

Bibliographie

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF). 2006. *Cadre d'orientation en construction identitaire – Pour ouvrir un dialogue et élaborer ensemble notre vision*. Québec, ACELF. Disponible sur le site Web de l'ACELF au www.acelf.ca.

Boudreau, Véronique. 2009. *« Pédagogie culturelle ». Pour parler profession*, revue de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, juin 2009, Toronto.

Cabazon, Benoît. 2007. *Langue et culture. Unité et discordance*. Sudbury, Prise de parole.

Conseil des ministres de l'Éduction (Canada) [CMEC]. 2004. *Résultats pancanadiens des élèves francophones en milieu minoritaire au Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) – Rapport analytique*. Toronto, CMEC. Disponible sur le site Web du CMEC au www.cmec.ca.

Cormier, Marianne. 2005. *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques pour le compte de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. Ottawa. Disponible sur le site de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants au www.ctf-fce.ca.

Dalley, Phyllis. 2007. *Construction identitaire et communication orale*. Rapport annuel 2006-2007 d'une recherche-action pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Unité de recherche éducationnelle de la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Dalpé, Jean-Marc. 1999. *Il n'y a que l'amour*. Sudbury, Prise de parole.

Gouvernement du Québec. 2006. *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne. L'avenir en français.* Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif. Québec, Gouvernement du Québec.

Gouvernement du Québec. 2003. *L'intégration de la dimension culturelle à l'école : Document de référence à l'intention du personnel enseignant.* Direction générale de la formation des jeunes du ministère de l'Éducation et du ministère de la Culture et des Communications. Québec, Gouvernement du Québec.

Herry, Yves, Claire Maltais et Catherine Mougeot. 2008. *Des stratégies efficaces favorisant le développement de la littératie et du concept de soi chez les élèves des cycles primaire et moyen.* Rapport de recherche pour le compte du Secrétariat de la littératie et de la numératie, Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, Ottawa.

Landry, Rodrigue. 2002. « Pour une pleine réalisation du potentiel humain : la pédagogie actualisante », dans *Éducation et francophonie*, vol. XXX : 2 (automne 2002).

Landry, Rodrigue. 2000. « Pour une pédagogie actualisante et communautarisante en milieu minoritaire francophone ». Acte du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : Bilan et prospectives. Centre de recherche et de développement en éducation, Moncton.

Legendre, Renald. 1993. *Dictionnaire actuel de l'Éducation*, 2e édition. Montréal, Guérin.

Lussier, Denise. 2007a. *Représentations culturelles et construction identitaire.* Atelier de formation, Collaboration Québec-Ontario, Montréal.

Lussier, Denise. 2007b. *Évaluer la compétence de communication interculturelle.* Atelier de formation, Collaboration Québec-Ontario, Montréal.

Lussier, Denise. 2006. « Intégrer le développement d'une " compétence interculturelle " en éducation : un enjeu majeur de la mondialisation ». Dans Actes du colloque sur « La transmission des connaissances, des savoirs et des cultures ». Alexandrie. Affiché au www.ulaval.ca/afi/colloques/colloque2006/actes2006/axe3.html.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2007. *À l'écoute de chaque élève grâce à la différenciation pédagogique.* Ressource élaborée par le Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques pour le compte du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Toronto, le Ministère. Disponible sur le site Web du Ministère au www.edu.gov.on.ca.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario. 2004. *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française.* Toronto, le Ministère. Disponible sur le site Web du Ministère au www.edu.gov.on.ca.

Paiement, Lise. 2007. *Pédagogie culturelle, stage de formation en leadership culturel, « une pédagogie culturelle au service de la construction identitaire », manuel du ou de la stagiaire*. Ottawa.

Rioux, Martine. 2008. « Les ados ont besoin d'activités parascolaires ». *Infobourg*. Affiché au www.infobourg.com/sections/actualite/actualite.php?id=13635.

Simard, Denis. 2002. « Comment favoriser une approche culturelle de l'enseignement? ». *Vie pédagogique*, nº 124.

Le ministère de l'Éducation tient à remercier toutes les personnes, tous les groupes et tous les organismes qui ont contribué à l'élaboration de ce document.